



Notes Statistiques

Académie de Clermont-Ferrand

Indicateurs de résultats des lycées [IVAL]

Baccalauréat Général - Technologique et Professionnel
2018

numéro 02-19

mars 2019

Scannez le QR code affiché
pour télécharger la brochure



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Auteur
Stéphane FRUGIER

Division Statistique et Evaluation : dse@ac-clermont.fr

☎ 04 73 99 32 71

<http://www.ac-clermont.fr/etudes-stats/> (grand public)

<http://statpro.ac-clermont.fr> (depuis un site académique)

Sommaire

1. Méthodologie	1
1.1. Source et champ des indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL)	1
1.2. Quelques définitions	1
2. Evaluation de la performance des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand	2
2.1. Le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 IVAL	2
2.2. Résultats des indicateurs des lycées d'enseignement général et technologique	3
2.2.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs	3
2.2.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes	5
Composition des 5 groupes	5
Composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions	8
Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2017 et 2018	8
2.3. Résultats des indicateurs des lycées professionnels	10
2.3.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs	10
2.3.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes	12
Composition des 5 groupes	12
Composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions	12
Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2017 et 2018	16
ANNEXES	17
Annexe 1 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand	18
Annexe 2 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand	19
Annexe 3 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand	21
Annexe 4 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs	22
Annexe 5 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs	23
Annexe 6 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018	24
Annexe 7 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018	25
Annexe 8 : Composition des 5 groupes de lycées d'enseignement général et technologique à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2018	26
Annexe 9 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand	27
Annexe 10 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand	28
Annexe 11 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand	29
Annexe 12 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs	30
Annexe 13 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs	31
Annexe 14 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018	32
Annexe 15 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018	33
Annexe 16 : Composition des 5 groupes de LP à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2018	34
Annexe 17 : Guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat, session 2018	35

Liste des tableaux :

Tableau 1 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées d'enseignement général et technologique (toutes séries confondues) de l'académie de Clermont-Ferrand pour la session 2018	4
Tableau 2 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des LP de l'académie de Clermont-Ferrand (tous domaines de spécialités confondus) pour la session 2018	11

Liste des figures :

Figure 1 : Répartition des LEGT et des LP selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 indicateurs (taux de réussite et taux de mentions au baccalauréat, taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat) en 2018.....	2
Figure 2 : Distributions des valeurs ajoutées des 5 indicateurs des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand en 2018	3
Figure 3 : Répartition par groupe des 49 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand.....	5
Figure 4 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la première au baccalauréat pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2018	6
Figure 5 : Proportion de LEGT par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2018	7
Figure 6 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2018	9
Figure 7 : Distributions des valeurs ajoutées des 5 indicateurs des LP de l'académie de Clermont-Ferrand en 2018	10
Figure 8 : Répartition par groupe des 44 LP de l'académie de Clermont-Ferrand.....	12
Figure 9 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2018.....	13
Figure 10 : Proportion de LP par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2018.....	14
Figure 11 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2018	15

Les indicateurs de performance des lycées permettent d'évaluer les résultats d'un lycée par rapport à ceux des établissements comparables au plan national. Etablis à partir des résultats des élèves au baccalauréat et de leur parcours scolaire dans l'établissement, ces indicateurs proposent une appréciation relative de la valeur ajoutée du lycée en

tenant compte de l'offre de formation et des caractéristiques des élèves en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée. Ces indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL) tendent donc à évaluer l'action propre de chaque établissement, en éliminant les facteurs de réussite extérieurs au lycée.

1. Méthodologie

1.1. Source et champ des indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL)

Les IVAL sont calculés et mis à disposition par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP). Ils couvrent l'ensemble des lycées publics et privés sous contrat, dès lors que le nombre de candidats est supérieur ou égal à 20 élèves pour le baccalauréat général et technologique, et supérieur ou égal à 10 pour le baccalauréat professionnel. De même, si un lycée offre un cycle incomplet (un ou deux niveaux), les indicateurs de valeur ajoutée ne sont pas calculés.

Pour la session 2018, les IVAL ont été calculés pour 93 lycées de l'académie de Clermont-Ferrand :

49 lycées d'enseignement général et technologique (LEGT) et 44 lycées professionnels (LP).

A la session 2017, il y avait 48 LEGT et 44 LP : les résultats pour le lycée Sainte-Louise (LEGT) de Montluçon (03) à la session 2018 sont diffusés car ce dernier a plus de 20 candidats ; les LP pour les IVAL 2018 sont les mêmes que pour les IVAL 2017.

A la session 2016, les IVAL ont été calculés pour 49 LEGT et 43 LP : les LEGT pour les IVAL 2016 étaient les mêmes que pour les IVAL 2018 ; le lycée d'enseignement supérieur (LP) de Vichy (03) avait présenté moins de 20 élèves.

1.2. Quelques définitions

Les indicateurs de performance des lycées comprennent les **taux de réussite** et **taux de mentions** obtenus au **baccalauréat** et les **taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat**.

Le **taux de réussite au baccalauréat** est l'indicateur traditionnel. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves qui se sont présentés à l'examen.

Les **taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat** évaluent, pour un élève de seconde, de première ou de terminale, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, y compris en redoublant.

Le **taux de mentions au baccalauréat** est un indicateur apparu en 2017. Il enrichit l'analyse en appréhendant dans quelle mesure les lycées tirent le meilleur de leurs élèves et les préparent à l'enseignement supérieur, la probabilité d'y réussir étant améliorée par l'obtention d'une mention au baccalauréat. Cet indicateur est aussi un complément pour les établissements ayant des taux de réussite attendus au baccalauréat élevés et dont les valeurs ajoutées sont, par construction, limitées.

Les **valeurs ajoutées** permettent d'évaluer ce qu'un lycée a « ajouté » au niveau initial de ses élèves. Pour chaque indicateur, la valeur ajoutée est la différence entre les résultats observés (taux bruts) et

les résultats qui étaient espérés (taux attendus), compte tenu des caractéristiques scolaires et socio-démographiques des élèves (âge, sexe, origine sociale, et niveau scolaire à l'entrée en seconde) et de l'offre du lycée. En effet, certains LEGT proposent une offre de formation réduite entraînant le départ de nombreux élèves après la seconde. Le taux attendu repose sur 7 types de structures :

- A : Lycée avec uniquement les séries L, ES et S
- B : Lycée avec uniquement L, ES, S et STMG
- C : avec L, ES, S, STMG et autre(s) série(s)
- D : avec L, ES, S et autre(s) série(s) hors STMG
- E : Lycée hôtelier
- F : Autre lycée avec au plus 3 séries
- G : Autre lycée avec au moins 4 séries

Le **taux attendu** se définit donc comme le taux moyen d'un établissement, à caractéristiques individuelles des élèves identiques et à structure d'établissement identique. Ainsi, si la valeur ajoutée est positive, le lycée a apporté à ses élèves plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté l'établissement moyen.

Du fait de la refonte méthodologique à la session 2015, seuls les résultats des lycées depuis cette session sont susceptibles d'être mentionnés.

Le guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat pour la session 2018 est disponible en annexe 17.

2. Evaluation de la performance des lycées de l'académie de Clermont-Ferrand

2.1. Le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 IVAL

Une valeur ajoutée positive ou nulle signifie que l'établissement a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement moyen. En dénombrant les valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 indicateurs, 6 groupes d'établissements se dégagent – les lycées avec 0, 1, 2, 3, 4 ou 5 valeur(s) ajoutée(s) positive(s) ou nulle(s). Cette répartition permet de mesurer la dispersion des lycées selon leur performance globale, tous indicateurs compris.

En 2018, parmi les 49 lycées d'enseignement général et technologique (figure 1) :

- Près de la moitié (23, soit 47%) ont des valeurs ajoutées positives ou nulles pour 3 des 5 indicateurs de performance
- 7 LEGT (soit 14%), dont 2 lycées privés, ont 5 valeurs ajoutées positives ou nulles
- 5 LEGT (soit 10%), dont 1 lycée privé, ont des résultats négatifs pour les 5 indicateurs.

Parmi les 44 lycées professionnels (figure 1) :

- 11 (soit 25%) ont des résultats négatifs pour les 5 indicateurs, tous sont des lycées publics
- 8 LP (soit 18%), dont 1 privé, ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour un seul indicateur
- 7 (soit 16%), dont 2 lycées privés, ont une valeur ajoutée positive ou nulle pour les 5 indicateurs

- 7 LP (soit 16%), dont 3 privés, ont des valeurs ajoutées positives ou nulles pour 3 indicateurs.

Près de 3/4 des LEGT de l'académie ont entre 2 et 4 valeurs ajoutées positives ou nulles, soit une performance moyenne à élevée. Assez peu de lycées ont des résultats extrêmes, soit générant beaucoup de plus-value (5 valeurs ajoutées positives ou nulles) soit apportant à leurs élèves moins que ce qu'ils auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement moyen (aucune ou une seule valeur ajoutée positive ou nulle). A l'échelle de la France métropolitaine comme de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA), la répartition des lycées est plus homogène et les LEGT aux résultats extrêmes, notamment ceux qui ne génèrent pas, ou peu, de plus-value, sont proportionnellement plus nombreux.

Les LP de l'académie se répartissent de façon plus homogène selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles. Ils tendraient même à constituer deux groupes extrêmes : ceux qui ne génèrent pas, ou peu, de plus-value (les moins « performants ») et ceux qui en génèrent beaucoup.

Le constat est similaire à l'échelle de la région AURA comme de la France métropolitaine. Toutefois, le groupe des moins « performants », apparait proportionnellement un peu plus important dans l'académie de Clermont-Ferrand.

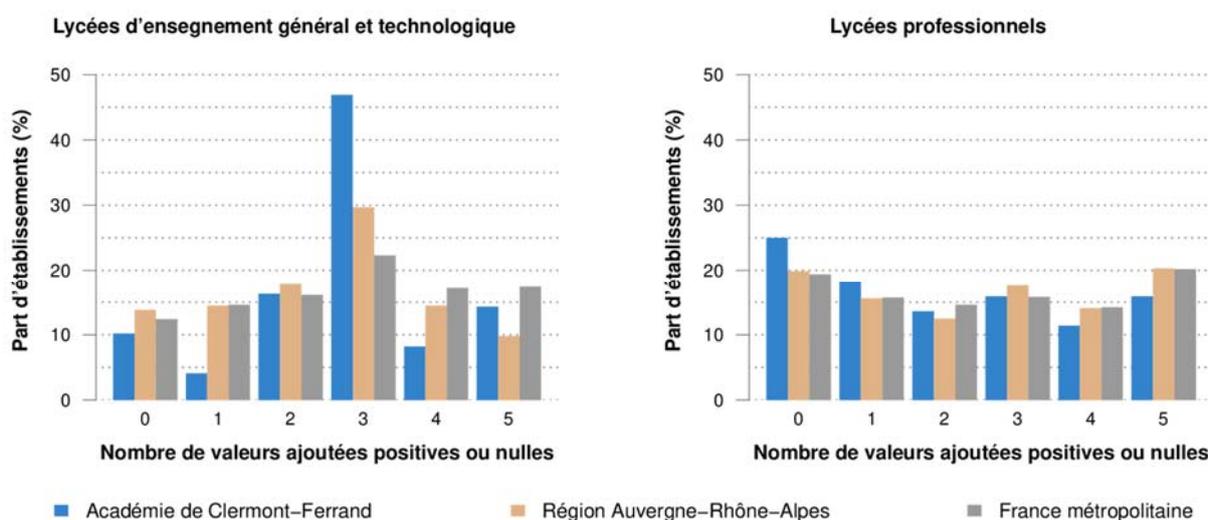


Figure 1 : Répartition des LEGT et des LP selon le nombre de valeurs ajoutées positives ou nulles parmi les 5 indicateurs (taux de réussite et taux de mentions au baccalauréat, taux d'accès de la seconde, de la première ou de la terminale au baccalauréat) en 2018

Clé de lecture : Parmi les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand, 47% ont 3 valeurs ajoutées positives ou nulles sur les 5 indicateurs, ils sont 30% au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et 22% en France métropolitaine. Parmi les LP de l'académie de Clermont-Ferrand, 25% ont des résultats négatifs pour les 5 indicateurs, ils sont 20% au sein de la région AURA et 19% en France métropolitaine.

2.2. Résultats des indicateurs des lycées d'enseignement général et technologique

2.2.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs

A la session 2018, 2/3 des 49 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ont une valeur ajoutée comprise entre :

- taux de réussite : -3 et +3
- taux de mentions : -5 et +10
- taux d'accès seconde-bac. : -10 et +6
- taux d'accès première-bac. : -5 et +2
- taux d'accès terminale-bac. : -2 et +2.

Les valeurs ajoutées comprises entre -3 et +3 sont faibles voire nulles, considérées « neutres ».

Rappelons¹ que l'effectif des lycées contribue fortement aux variations des niveaux de valeur ajoutée. Les lycées à petits effectifs sont plus sensibles : plus l'effectif est faible, plus les variations de réussite de quelques élèves ont de conséquences sur les taux globaux.

Les valeurs ajoutées comprises entre -10 et -4 et comprises entre +10 et +4 sont jugées « notables ».

Le nombre de valeurs ajoutées extrêmes (inférieure à -10 ou supérieure à +10) est :

- Aucun pour le taux de réussite
- 9 pour les taux de mentions
- 8 pour le taux d'accès seconde-bac.
- 2 pour le taux d'accès première-bac.
- 1 pour le taux d'accès terminale-bac.

La dispersion des valeurs ajoutées est donc globalement faible, plus importante pour les taux de mentions et taux d'accès de la seconde au baccalauréat (cf. figure 2 et annexes 4 et 5).

Le tableau 1 (page 4) présente les valeurs ajoutées des 5 indicateurs pour les 49 LEGT de l'académie, avec un repérage des valeurs ajoutées extrêmes.

Les taux observés et attendus pour chaque indicateur sont disponibles en annexe 1. Les valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions au baccalauréat par série, se situent respectivement aux annexes 2 et 3.

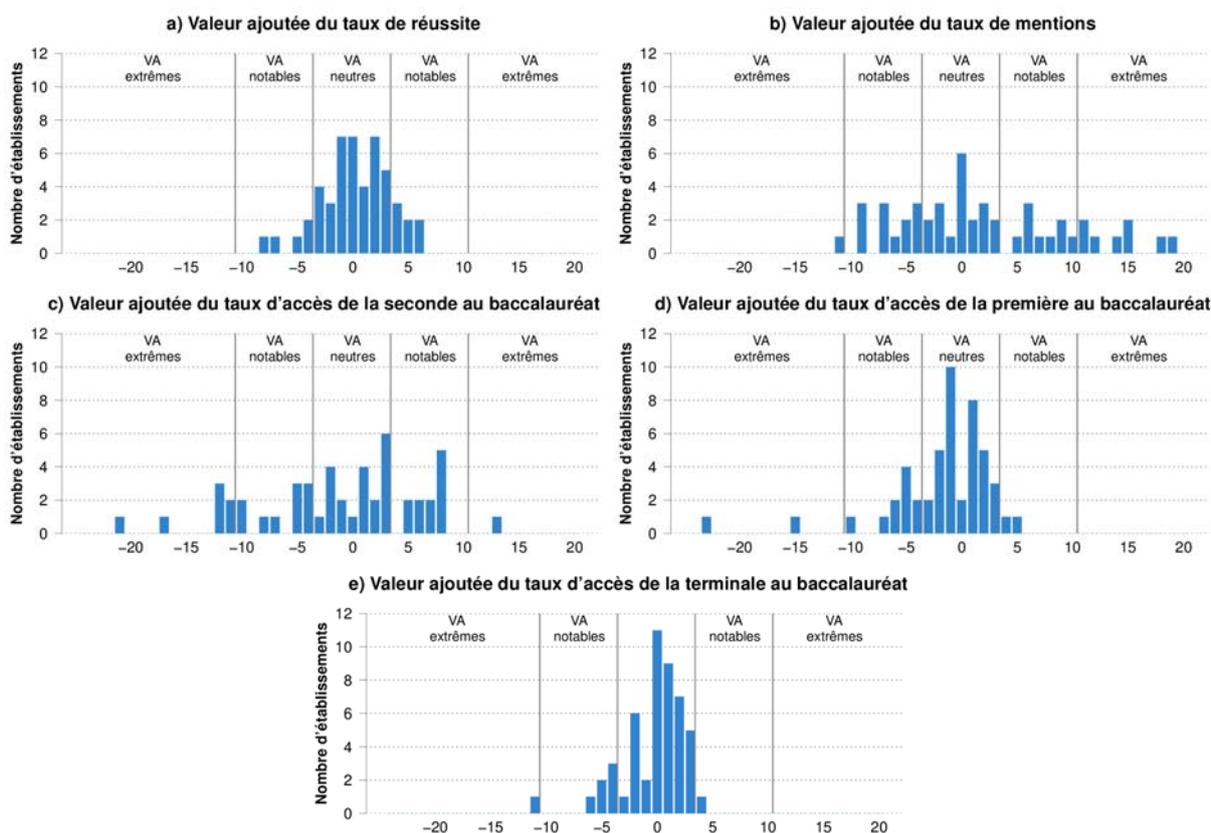


Figure 2 : Distributions des valeurs ajoutées des 5 indicateurs des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand en 2018

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 1 LEGT avec une valeur ajoutée du taux de réussite de -8 : son taux de réussite est inférieur de 8 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques ; à l'opposé, 2 LEGT ont une valeur ajoutée du taux de réussite égale à +6...

¹ Cf. notamment le rapport national n°2015-065 : « Des facteurs de valeur ajoutée » et Rectorat de Clermont Ferrand (2017),

« Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-18, mars 2018.

Tableau 1 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des lycées d'enseignement général et technologique (toutes séries confondues) de l'académie de Clermont-Ferrand pour la session 2018

Département	Commune	Etablissement (Lycée)	Code	Secteur	Type de structure	Nombre d'élèves présents au bac	Valeur ajoutée (VA)						Groupe
							Taux					Nombre de VA positives ou nulles	
							Réussite au bac	Mentions au bac	Accès au bac				
		2 ^{nde}	1 ^{ère}	Term.									
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	F	37	1	6	3	2	4	5	Neutre
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030051P	PU	C	511	-1	-5	0	-1	0	2	Neutre
		SAINT PIERRE	0030072M	PR	A	137	-4	-3	6	-3	-4	1	EDDA*
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	F	74	3	-2	13	5	1	4	Perf.*
	MONTLUCON	MADAME DE STAEL	0030025L	PU	A	399	-1	1	6	-1	0	3	Neutre
		PAUL CONSTANS	0030026M	PU	G	260	0	2	5	-4	-2	3	Sélect.*
	MOULINS	SAINTE-LOUISE	0030445T	PR	A	23	-5	3	3	-1	-11	2	EDDA
		THEODORE DE BANVILLE	0030036Y	PU	A	323	-2	0	3	-1	0	3	Neutre
	ST POURCAIN SUR SIOULE	BLAISE DE VIGENERE	0030044G	PU	A	114	5	19	7	4	3	5	Perf.
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	G	151	-3	-5	-4	-5	-2	0	EDDA	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERM OZ	0150006A	PU	G	237	-1	-11	8	3	2	3	Neutre
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	F	27	2	15	5	3	3	5	Neutre
		EMILE DUCLAUX	0150646W	PU	A	219	-1	-7	-3	-2	1	1	Neutre
		GERBERT	0150760V	PR	C	74	-8	-9	-17	-5	-6	0	EDDA
	MAURIAC	DES METIERS	0150747F	PU	A	83	-7	-9	7	2	-1	2	Accomp.*
	ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	B	128	-3	-7	-2	-4	-2	0	EDDA
	LA PRESENTATION	0150051Z	PR	F	22	0	14	-11	-23	-2	2	Sélect.	
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	LA FAYETTE	0430003V	PU	B	117	-3	-2	3	2	0	3	Neutre
		SAINT JULIEN	0430053Z	PR	A	51	0	11	-5	1	-3	3	Neutre
	BRIVES CHARENSAC	LA CHARTREUSE PARADIS	0430055B	PR	C	117	3	18	-10	-1	0	3	Neutre
		CHARLES ET ADRIEN DUPOY	0430020N	PU	D	168	-3	-9	2	1	-2	2	Neutre
	LE PUY EN VELAY	SIMONE WEIL	0430021P	PU	C	337	0	3	1	2	1	5	Neutre
		ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	0430968U	PR	A	112	2	10	-12	-1	1	3	Neutre
	MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430058E	PR	D	251	3	9	8	1	1	5	Neutre
		LEONARD DE VINCI	0430947W	PU	B	310	2	5	-1	1	-1	3	Neutre
YSSINGEAUX	SAINT-GABRIEL	0430065M	PR	A	69	2	-1	2	-2	-4	2	Neutre	
	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	A	83	6	12	-2	-5	2	3	Sélect.	
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	A	110	2	15	8	-2	2	4	Neutre
	CHAMALIERES	SAINTE THECLE	0631070W	PR	D	135	4	8	-2	0	2	4	Perf.
		DES METIERS	0631669X	PU	D	206	-2	-4	1	1	0	3	Neutre
	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	0630018C	PU	A	329	-1	0	1	3	1	4	Neutre
		JEANNE D'ARC	0630019D	PU	A	459	-1	-4	8	1	0	3	Neutre
		SIDOINE APOLLINAIRE	0630020E	PU	F	288	0	0	3	0	0	5	Neutre
		LA FAYETTE	0630021F	PU	F	258	0	-2	8	-2	2	3	Neutre
		AMBROISE BRUGIERE	0630077S	PU	B	283	1	0	-5	-7	-5	2	Sélect.
		GODEFROY DE BOULLON	0631068U	PR	C	217	2	2	-11	-1	3	3	Neutre
		FENELON	0631074A	PR	A	107	1	6	-4	-1	1	3	Neutre
		SAINT ALYRE	0631075B	PR	B	163	3	0	-12	-5	1	3	Sélect.
	MASSILLON	0631847R	PR	A	96	1	1	-10	-10	-4	2	Sélect.	
	COURNON D'AUVERGNE	RENE DESCARTES	0631861F	PU	C	418	0	0	-5	-1	0	3	Neutre
	COURPIERE	SAINT PIERRE	0631032E	PR	A	42	4	-4	-12	1	0	3	Perf.
	ISSOIRE	MURAT	0630034V	PU	B	325	-4	-7	-7	-6	-5	0	EDDA*
		SEVIGNE ST-LOUIS	0631033F	PR	A	80	4	11	-1	-1	3	3	Sélect.
	RIOM	C. ET P. VIRLOGEUX	0630052P	PU	B	388	-2	-3	-8	-2	-2	0	Neutre
		SAINTE MARIE	0631034G	PR	A	70	3	2	-2	-6	1	3	Sélect.
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	F	107	2	7	1	1	2	5	Neutre
	THIERS	MONDORY	0630068G	PU	B	228	6	9	-4	-3	3	3	Sélect.
JEAN ZAY		0630069H	PU	F	107	-1	-6	3	2	0	3	Neutre	

* : Accomp. : Accompagnateur ; EDDA : En deçà des attentes ; Perf. : Performant ; Sélect. : Sélectif en cours de scolarité

■ Valeurs ajoutées extrêmes

Clé de lecture : Le lycée public Geneviève Vincent, situé à Commentry (Allier), comptait 37 élèves présents au baccalauréat pour la session 2018. Les valeurs ajoutées sont de +1 pour le taux de réussite toutes séries confondues (son taux de réussite est supérieur de 1 point à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques), +6 pour le taux de mentions, +3 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, +2 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et +4 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce lycée comptabilise alors 5 valeurs ajoutées positives ou nulles et appartient au groupe des lycées neutres.

2.2.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes

Composition des 5 groupes

A partir de leur valeur ajoutée au taux de réussite et au taux d'accès au baccalauréat, les lycées sont répartis par le ministère en 5 groupes : les neutres, les performants, les accompagnateurs, les sélectifs en cours de scolarité et les lycées en deçà des attentes (cf. définition encart n°1).

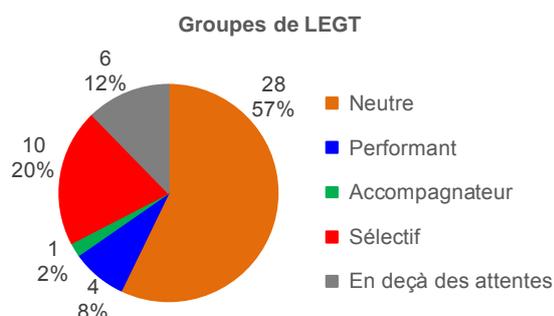


Figure 3 : Répartition par groupe des 49 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand

Le groupe de chacun des 49 LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand est disponible dans le tableau 1 (page 4).

La figure 4 (page 6) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès de la première au baccalauréat.

En comparant la répartition des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand avec celle des autres académies de France métropolitaine (cf. figure 5, page 7) :

- 57% des LEGT de l'académie sont neutres, soit une proportion légèrement élevée (53% en France métropolitaine)
- L'académie détient une part de LEGT performants un peu faible (8% contre 12% en France métropolitaine)
- La part de LEGT accompagnateurs de l'académie est très faible (2% contre 5% en France métropolitaine)
- Il en est de même pour la part de LEGT en deçà des attentes (12% dans l'académie contre 18% en France métropolitaine)
- Enfin, 20% des LEGT sont sélectifs, une proportion supérieure à celle observée dans toutes les académies de France métropolitaine (11%).

Encart n°1 : Définition des 5 groupes d'établissements

Les 5 groupes établis par la DEPP au regard des IVAL le sont à partir du taux de réussite et du taux d'accès au baccalauréat. Le taux d'accès de la seconde au baccalauréat est utilisé pour les lycées professionnels (LP). Pour les lycées d'enseignement général et technologique (LEGT), le taux d'accès de la première au baccalauréat a été privilégié afin de neutraliser les changements d'établissements en fin de seconde.

Les 5 groupes sont :

- ❖ Les lycées **neutres** ont des valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès égales ou comprises entre -3 et +3 pour les LEGT, et entre -5 et +5 pour les LP. Ces seuils ne sont pas fixés aléatoirement, ils tiennent compte de la répartition de l'ensemble des établissements du territoire national. En bref, les établissements de ce groupe ne font pas mieux ni moins bien que les établissements qui leur ressemblent.
- ❖ Les lycées **performants** dont les deux indicateurs de valeurs ajoutées sont positifs, et qui n'appartiennent pas au groupe « neutre ». Ces lycées obtiennent un taux de réussite au baccalauréat supérieur au taux attendu et accompagnent leurs élèves jusqu'au baccalauréat.
- ❖ Les lycées **accompagnateurs** pour lesquels la valeur ajoutée au taux de réussite est négative, celle au taux d'accès positive et qui ne font pas partie des établissements neutres.
- ❖ Les lycées **sélectifs en cours de scolarité** (correspondent aux « sélectifs » des sessions antérieures, renommés sans autre changement) présentent une valeur ajoutée positive au taux de réussite et une valeur ajoutée négative au taux d'accès, sans appartenir au groupe « neutre ». Ces lycées font mieux réussir leurs élèves que la moyenne et les conservent dans l'établissement moins que la moyenne.
- ❖ Les lycées **en deçà des attentes** dont les deux indicateurs de valeur ajoutée sont négatifs, et qui n'appartiennent pas au groupe des lycées neutres. Ces établissements font moins réussir leurs élèves que la moyenne et, de plus, ils ne les gardent pas dans l'établissement.

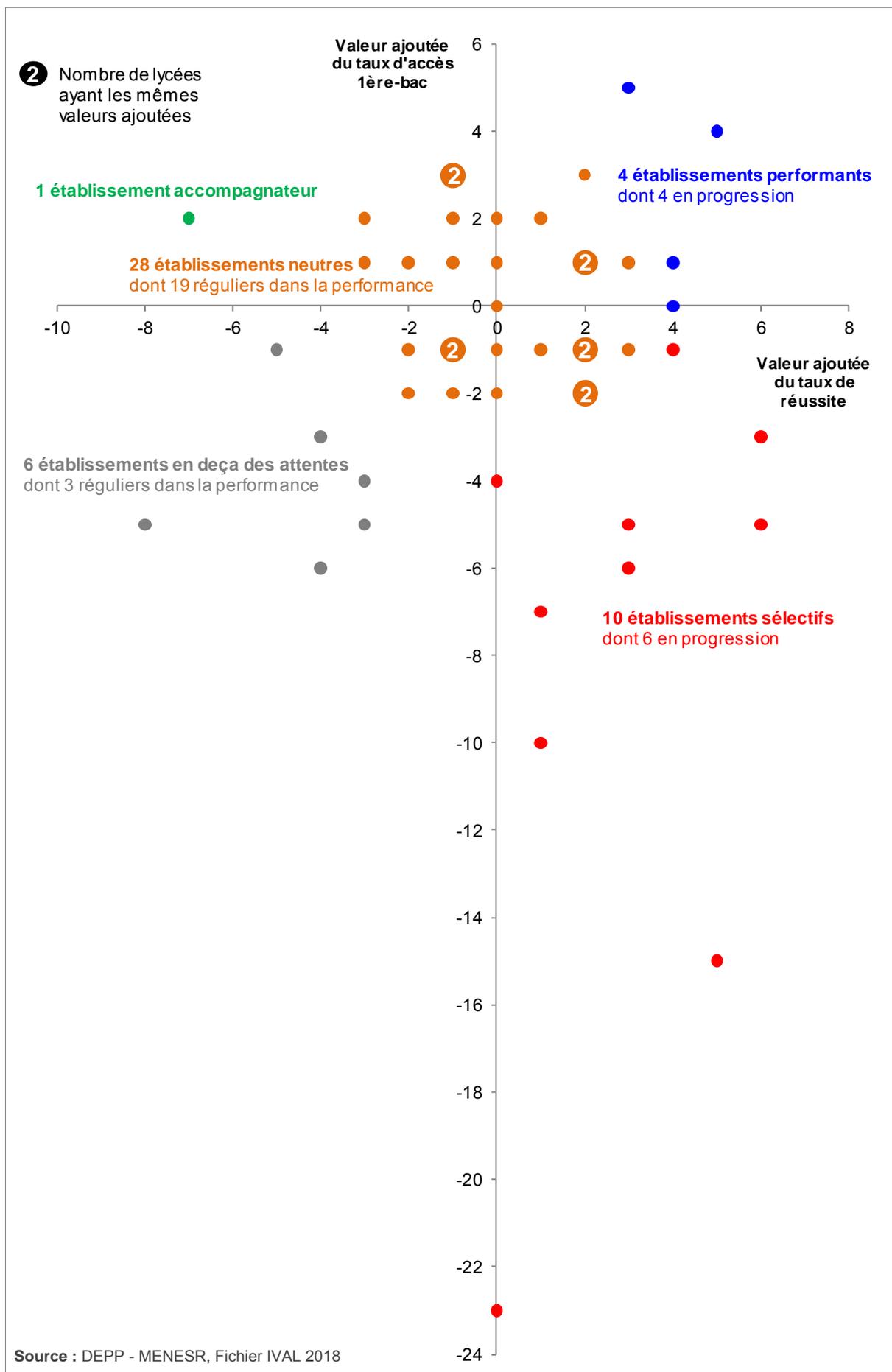
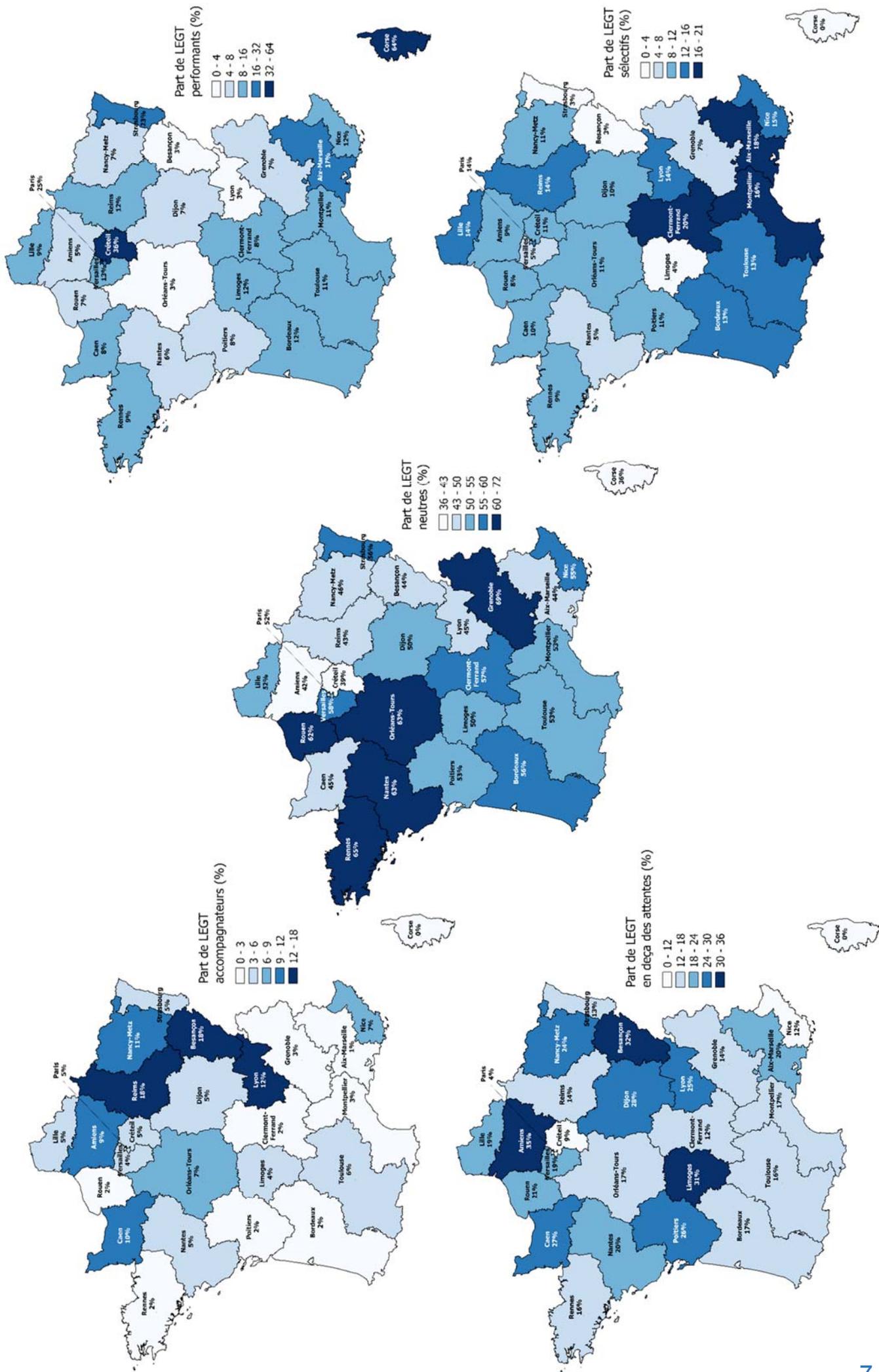


Figure 4 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la première au baccalauréat pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2018



Source : DEPP – MENESR, IRIG ©IGN Geofia 2018

Figure 5 : Proportion de LEGT par groupe (neutre, performant, en deça des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2018

Composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions

L'indicateur de valeur ajoutée au taux de mentions résume dans quelle mesure les lycées préparent leurs élèves à l'enseignement supérieur. Il permet aussi de pallier aux valeurs ajoutées limitées des établissements ayant des taux de réussite attendus au baccalauréat élevés, et de relativiser la composition des groupes de lycées. Pour exemple, un LEGT « neutre » de l'académie de Clermont-Ferrand a une valeur ajoutée au taux de réussite de +2 points, issue d'un taux brut de 100% et d'un taux attendu de 98% ; sa valeur ajoutée au taux de mentions de +15 points relativise son groupe, le rapprochant du groupe « performant ».

La figure 6 (page 9) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux de mentions. Les lycées sont représentés selon leur groupe.

Des 28 lycées « neutres » :

- 11 ont une valeur ajoutée au taux de mentions égale ou supérieure à +3 points, tous avec une valeur ajoutée au taux de réussite positive ou nulle

- 8 ont une valeur ajoutée au taux de mentions égale ou inférieure à -3, dont aucun n'a une valeur ajoutée au taux de réussite positive ou nulle
- 9 lycées une valeur ajoutée au taux de mentions comprise entre +3 et -3, leur valeur ajoutée au taux de réussite étant comprise entre -3 et +2.

Des 4 lycées « performants », la valeur ajoutée au taux de mentions est égale ou supérieure à +3 pour 2 d'entre eux mais égale à -4 pour 1 autre.

La valeur ajoutée au taux de mentions du lycée « accompagnateur » est négative (-9 points).

5 des 10 lycées « sélectifs en cours de scolarité » ont une valeur ajoutée au taux de mentions positive ou nulle mais inférieure à +3 points.

Enfin, parmi les 6 lycées « en deçà des attentes », 5 ont une valeur ajoutée au taux de mentions négative. 1 lycée a une valeur ajoutée au taux de mentions de +3 points.

Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2017 et 2018

Entre les sessions 2017 et 2018, la moitié² des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand ont changé de groupe.

Les tableaux en annexes 6 / 7 regroupent les LEGT de l'académie qui, respectivement, ont / n'ont pas changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018. Ces tableaux fournissent, pour chacun des lycées, les variations du nombre d'élèves présents au baccalauréat, du taux de réussite et du taux d'accès de la première au baccalauréat.

Au niveau national, 46% des LEGT ont changé de groupe par rapport à la session précédente. La variation annuelle constatée au sein de l'académie de Clermont-Ferrand apparait assez proche de celle de la France métropolitaine. La part de LEGT neutres réguliers dans l'académie de Clermont-Ferrand est proche de celle observée toutes académies françaises confondues : 68% pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 69% pour l'ensemble des académies françaises. Les autres groupes de LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand sont de trop petite taille pour que la proportion de lycées réguliers soit pertinente. Toutefois, des 20 lycées restants, 25% sont réguliers, contre 35% au niveau national.

Le tableau en annexe 8 détaille la composition des 5 groupes à la session 2018 et son évolution par rapport à la session précédente pour l'académie de Clermont-Ferrand et la France métropolitaine.

Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de ces variations annuelles. Le rapport national des facteurs de valeur ajoutée n°2015-065 les signale (cf. présentation succincte encart n°2).

Encart n°2 : Exemples de causes des variations annuelles de valeur ajoutée

L'évolution des taux bruts de réussite au baccalauréat ou des taux d'accès brut peut influencer la valeur ajoutée. En effet, une moindre réussite à une session peut réduire considérablement la valeur ajoutée par rapport à la session précédente.

Pour d'autres lycées, c'est l'évolution des taux attendus, c'est-à-dire la moyenne nationale, qui peut modifier très sensiblement la valeur ajoutée. Le taux brut peut varier légèrement, ou s'être maintenu au même niveau que l'année passée, c'est l'élévation de plusieurs points du taux attendu qui réduit la marge de valeur ajoutée. Le taux attendu peut varier soit sous l'effet d'une modification du recrutement des élèves accueillis avec changement de la structuration par catégories socio-professionnelles, soit sous l'effet d'une modification du profil des élèves (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde, etc.).

Enfin, l'effectif des lycées contribue fortement aux variations des niveaux de valeur ajoutée. Les lycées à petits effectifs sont plus sensibles : plus l'effectif est faible, plus les variations de réussite de quelques élèves ont de conséquences sur les taux globaux.

² Rappel : le calcul des IVAL de la session 2017 a concerné 48 des 49 lycées de la session 2018.

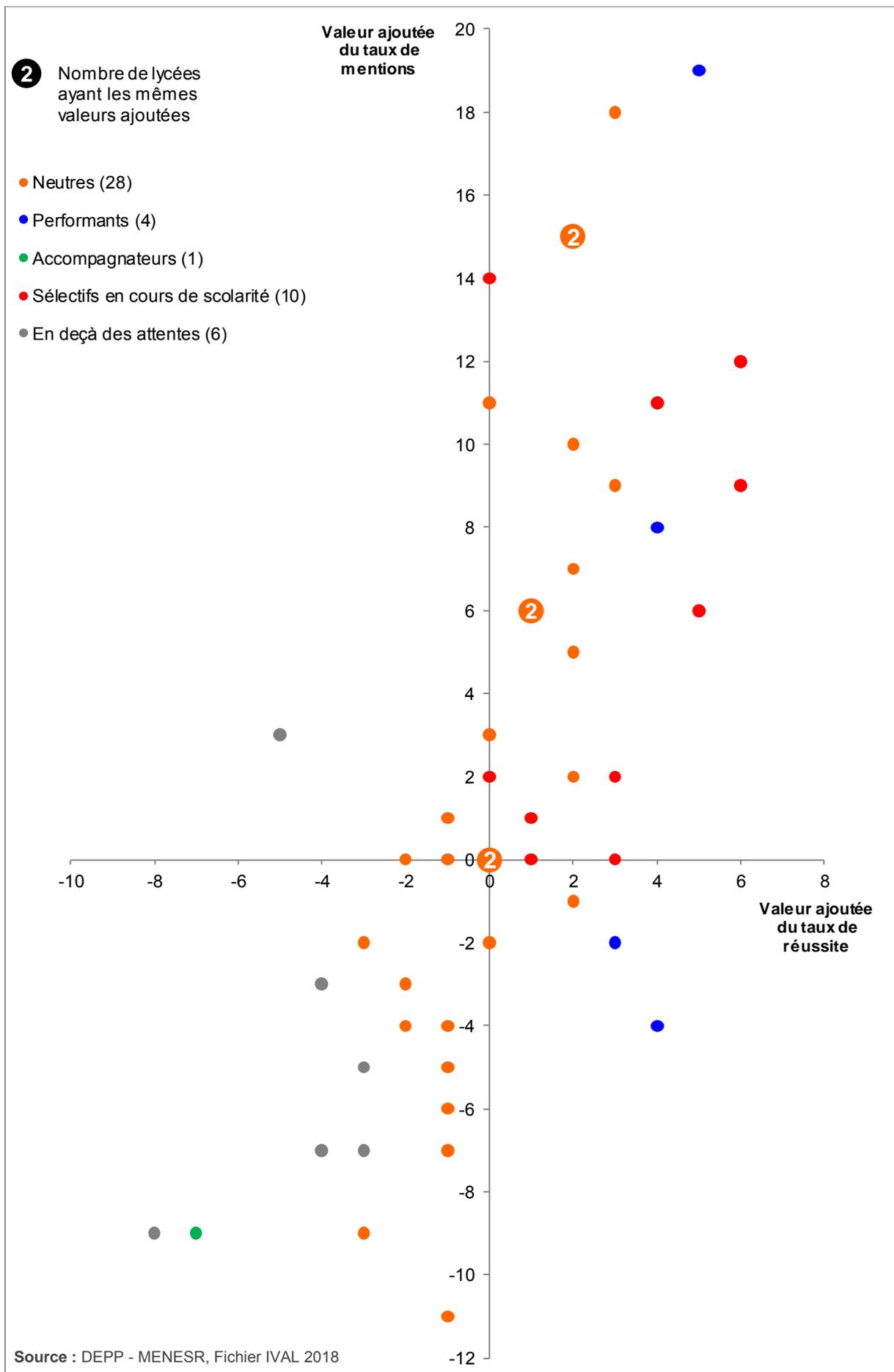


Figure 6 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2018

2.3. Résultats des indicateurs des lycées professionnels

2.3.1. Dispersion des lycées pour chacun des 5 indicateurs

A la session 2018, les valeurs ajoutées des 44 LP de l'académie de Clermont-Ferrand, pour chaque indicateur (cf. figure 7, annexes 12 et 13), varient entre :

- taux de réussite : -19 et +10 ;
- taux de mentions : -28 et +24 ;
- taux d'accès seconde-bac. : -25 et +27 ;
- taux d'accès première-bac. : -17 et +16 ;
- taux d'accès terminale-bac. : -27 et +9.

La moitié des LP ont une valeur ajoutée comprise entre :

- taux de réussite : -5 et +3 ;
- taux de mentions : -7 et +4 ;
- taux d'accès seconde-bac. : -7 et +3 ;
- taux d'accès première-bac. : -6 et +4 ;
- taux d'accès terminale-bac. : -5 et +4.

Les valeurs ajoutées comprises entre -5 et +5 sont faibles voire nulles, considérées « neutres ».

Les valeurs ajoutées comprises entre -12 et -6 et comprises entre +6 et +12 sont jugées « notables ».

Le nombre de valeurs ajoutées extrêmes (inférieure à -12 ou supérieure à +12) est :

- 4 pour le taux de réussite
- 9 pour les taux de mentions.
- 7 pour le taux d'accès seconde-bac.
- 4 pour le taux d'accès première-bac.
- 3 pour le taux d'accès terminale-bac.

La dispersion des LP selon la valeur ajoutée est assez importante quel que soit l'indicateur et, comparativement aux LEGT, les valeurs ajoutées des LP sont globalement plus hétérogènes.

Le tableau 2 page 11 présente les valeurs ajoutées des 5 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand, avec un repérage des valeurs ajoutées extrêmes.

Les taux observés et attendus des 5 indicateurs sont disponibles en annexe 9 ; ceux des taux de réussite et taux de mentions par domaine de spécialités se situent respectivement en annexes 10 et 11.

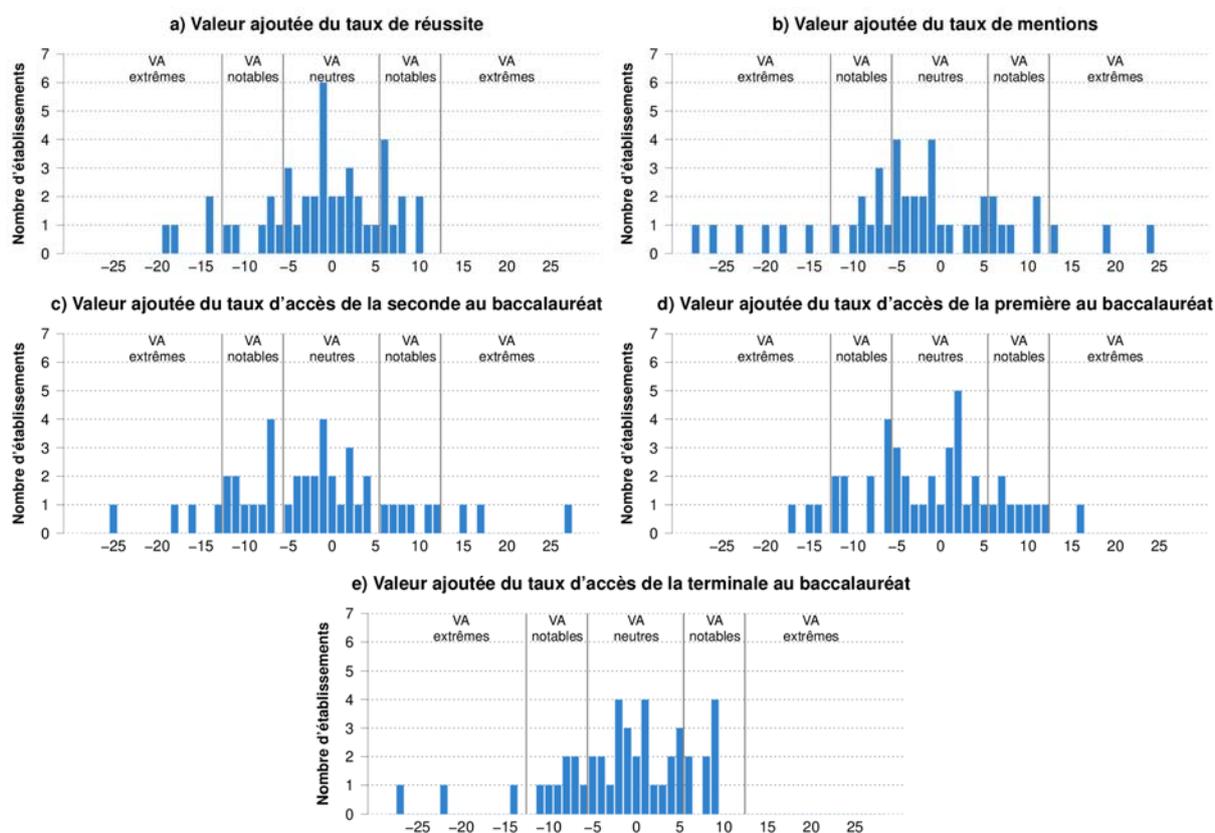


Figure 7 : Distributions des valeurs ajoutées des 5 indicateurs des LP de l'académie de Clermont-Ferrand en 2018

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 1 lycée professionnel avec une valeur ajoutée du taux de réussite égale à -19 : son taux de réussite est inférieur de 19 points à ce qui était attendu compte tenu de ses caractéristiques ; à l'opposé, 2 LP ont une valeur ajoutée du taux de réussite égale à +10...

Tableau 2 : Résultats des indicateurs de valeur ajoutée des LP de l'académie de Clermont-Ferrand (tous domaines de spécialités confondus) pour la session 2018

Département	Commune	Etablissement (Lycée)	Code	Secteur	Nombre d'élèves présents au bac	Valeur ajoutée (VA)					Nombre de VA positives ou nulles	Groupe
						Taux			Accès au bac			
						Réussite au bac	Mentions au bac	2 ^{nde}				
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	56	3	6	15	11	9	5	Perf.*
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030061A	PU	63	-7	-1	-7	-5	-5	0	EDDA*
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	141	1	1	4	4	1	5	Neutre
	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	0030905T	PU	60	4	5	6	9	5	5	Perf.
	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	133	-6	-9	-4	-6	-6	0	EDDA
		SAINTE-LOUISE	0030105Y	PR	24	-8	13	-12	-8	-10	1	EDDA
	MOULINS	ALBERT EINSTEIN	0031043T	PU	64	-5	-1	-1	-4	-2	0	Neutre
		ANNA RODIER	0030112F	PR	72	2	-5	-1	1	4	3	Neutre
	VARENNES SUR ALLIER	VAL D'ALLIER	0030924N	PU	38	-19	-28	-8	-14	-22	0	EDDA
VICHY	D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	0030935A	PR	11	3	24	-2	-4	4	3	Neutre	
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	128	-14	-10	-12	-11	-8	0	EDDA	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	73	-1	-6	-4	-5	-1	0	Neutre
		RAYMOND CORTAT	0150008C	PU	112	-1	-5	-3	-3	-2	0	Neutre
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	27	0	11	-18	-6	-9	2	Sélect.*
		GERBERT	0150760V	PR	35	-5	-23	2	0	-4	2	Neutre
	MAURIAC	DES METIERS	0150747F	PU	17	-12	-1	-10	-12	-14	0	EDDA
MURAT	JOSEPH CONSTANT	0150022T	PU	22	-3	4	-16	-6	-4	1	EDDA	
ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	25	10	-5	17	12	8	4	Perf.	
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	SAINT JULIEN	0430053Z	PR	17	10	-4	-25	-12	9	2	Sélect.
	BRIVES CHARENSAC	PARADIS	0430101B	PR	44	6	6	12	7	8	5	Perf.
	ESPALY ST MARCEL	AUGUSTE AYMARD	0430023S	PU	15	-18	-5	-11	-17	-27	0	EDDA
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	51	-3	-2	-13	-15	-8	0	EDDA
		JEAN MONNET	0430024T	PU	93	-2	-9	0	-1	-3	1	Neutre
		ANNE MARIE MARTEL	0430098Y	PR	67	8	7	-1	2	9	4	Sélect.
	MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430103D	PR	61	7	5	-7	8	6	4	Sélect.
YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	67	-14	-12	-7	-11	-11	0	EDDA	
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	45	6	11	3	5	5	5	Perf.
	BRASSAC LES MINES	FRANCOIS RABELAIS	0630012W	PU	26	2	8	8	10	6	5	Perf.
	CHAMALIERES	DES METIERS	0631669X	PU	65	-1	-7	2	2	1	3	Neutre
		LA FAYETTE	0630021F	PU	111	-1	-1	11	6	3	3	Accomp.*
	CLERMONT FERRAND	ROGER CLAUSTRES	0630022G	PU	137	0	-3	-1	4	2	3	Neutre
		MARIE CURIE	0630023H	PU	102	-7	-8	2	-2	-5	1	Accomp.
		AMEDEE GASQUET	0630024J	PU	147	1	-2	1	2	1	4	Neutre
		ANNA RODIER	0631050Z	PR	24	5	-26	-2	2	0	3	Neutre
		LES CORDELIERS	0631408N	PR	76	6	19	9	7	5	5	Perf.
		CAMILLE CLAUDEL	0631409P	PU	110	-11	-18	0	-5	-7	1	Accomp.
		GODEFROY DE BOUILLON	0631736V	PR	80	-2	-4	4	2	-1	2	Neutre
	SAINTE ALYRE	0631737W	PR	23	8	-20	27	16	9	4	Perf.	
	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	0630041C	PU	81	-1	-15	-3	-1	1	1	Neutre
	PONT DU CHATEAU	PIERRE BOULANGER	0631480S	PU	103	-5	0	7	3	-1	3	Accomp.
	RIOM	MARIE LAURENCIN	0630054S	PU	135	-1	-7	-9	1	-2	1	EDDA
PIERRE JOEL BONTE		0631985R	PU	148	2	3	-7	-6	-7	2	Sélect.	
ST ELOY LES MINES	DESAIX	0630061Z	PU	57	-4	-7	-11	-8	0	1	EDDA	
THIERS	GERMAINE TILLION	0630078T	PU	50	6	-3	-5	1	-2	2	Sélect.	

*: Accomp. : Accompagnateur ; EDDA : En deçà des attentes ; Perf. : Performant ; Sélect. : Sélectif en cours de scolarité

■ Valeurs ajoutées extrêmes

Clé de lecture : Le lycée public Geneviève Vincent situé à Commentry dans l'Allier comptait 56 élèves présents au baccalauréat pour la session 2018. Les valeurs ajoutées sont de +3 pour le taux de réussite, tous domaines de spécialités confondus, +6 points pour le taux de mentions, +15 pour le taux d'accès de la seconde au baccalauréat, +11 pour le taux d'accès de la première au baccalauréat et +9 pour le taux d'accès de la terminale au baccalauréat. Ce lycée comptabilise alors 5 valeurs ajoutées positives ou nulles et appartient au groupe des lycées performants.

2.3.2. Répartition des établissements de l'académie en 5 groupes

Composition des 5 groupes

Les lycées professionnels ont été répartis dans les mêmes groupes que les LEGT à la différence que le croisement est réalisé entre le taux de réussite au baccalauréat et le taux d'accès de la seconde au baccalauréat et que la répartition nationale des établissements conduit à établir le seuil des établissements « neutres » entre -5 et +5 (cf. définition encart n°1 page 5).

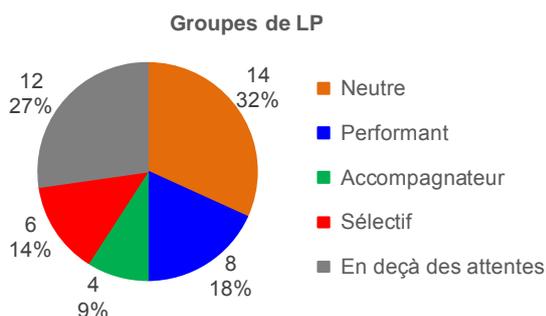


Figure 8 : Répartition par groupe des 44 LP de l'académie de Clermont-Ferrand

Le groupe de chacun des 44 LP de l'académie de Clermont-Ferrand est disponible dans le tableau 2 (page 11).

La figure 9 (page 14) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

Composition des 5 groupes au regard de la valeur ajoutée au taux de mentions

La figure 11 (page 15) croise les valeurs ajoutées au taux de réussite et au taux de mentions des LP, représentés selon leur groupe.

Des 14 lycées « neutres » :

- 7 ont une valeur ajoutée au taux de mentions comprise entre +5 et -5, leur valeur ajoutée au taux de réussite étant comprise entre -5 et +2 ;
- 6 ont une valeur ajoutée au taux de mentions inférieure à -5, 1 seul ayant une valeur ajoutée au taux de réussite positive ;
- 1 a une valeur ajoutée au taux de mentions supérieure à +5 points et une valeur ajoutée au taux de réussite positive.

Des 8 lycées « performants », la valeur ajoutée au taux de mentions est égale ou supérieure à +5 pour

En comparant la répartition des LP de l'académie de Clermont-Ferrand avec celle des autres academies de France métropolitaine (cf. figure 10 page 14) :

- 32% des LP sont neutres, soit une proportion assez élevée (28% en France métropolitaine)
- Avec 18%, la part de LP performants dans l'académie de Clermont-Ferrand est plutôt faible (21% en France métropolitaine)
- 9% des LP de l'académie sont accompagnateurs (comme dans l'ensemble de la France métropolitaine), toutefois 15 des 25 autres academies ont une part plus faible
- De même, la part de LP en deçà des attentes dans l'académie (27%) est similaire de celle de l'ensemble de la France métropolitaine, et 12 des 25 autres academies ont une part plus faible
- Enfin, l'académie affiche aussi une proportion de LP sélectifs semblable à celle de l'ensemble de la France métropolitaine mais 16 des 25 autres academies ont une part plus faible.

6 d'entre eux, égale ou inférieure à -5 pour les 2 autres.

La valeur ajoutée au taux de mentions est inférieure à -5 pour 2 des 4 lycées « accompagnateurs ». Pour les 2 autres, elle est égale à, respectivement, 0 et -1.

Parmi les 6 lycées « sélectifs en cours de scolarité », 4 ont une valeur ajoutée au taux de mentions comprise entre -5 et +5, 2 ont une valeur ajoutée au taux de mentions supérieure à +5.

Enfin, parmi les 12 lycées « en deçà des attentes », 6 ont une valeur ajoutée au taux de mentions négative et inférieure à -5, pour 4 lycées elle est négative mais supérieure ou égale à -5 et 2 lycées ont une valeur ajoutée au taux de mentions positive, supérieure à +5 pour l'un d'entre eux.

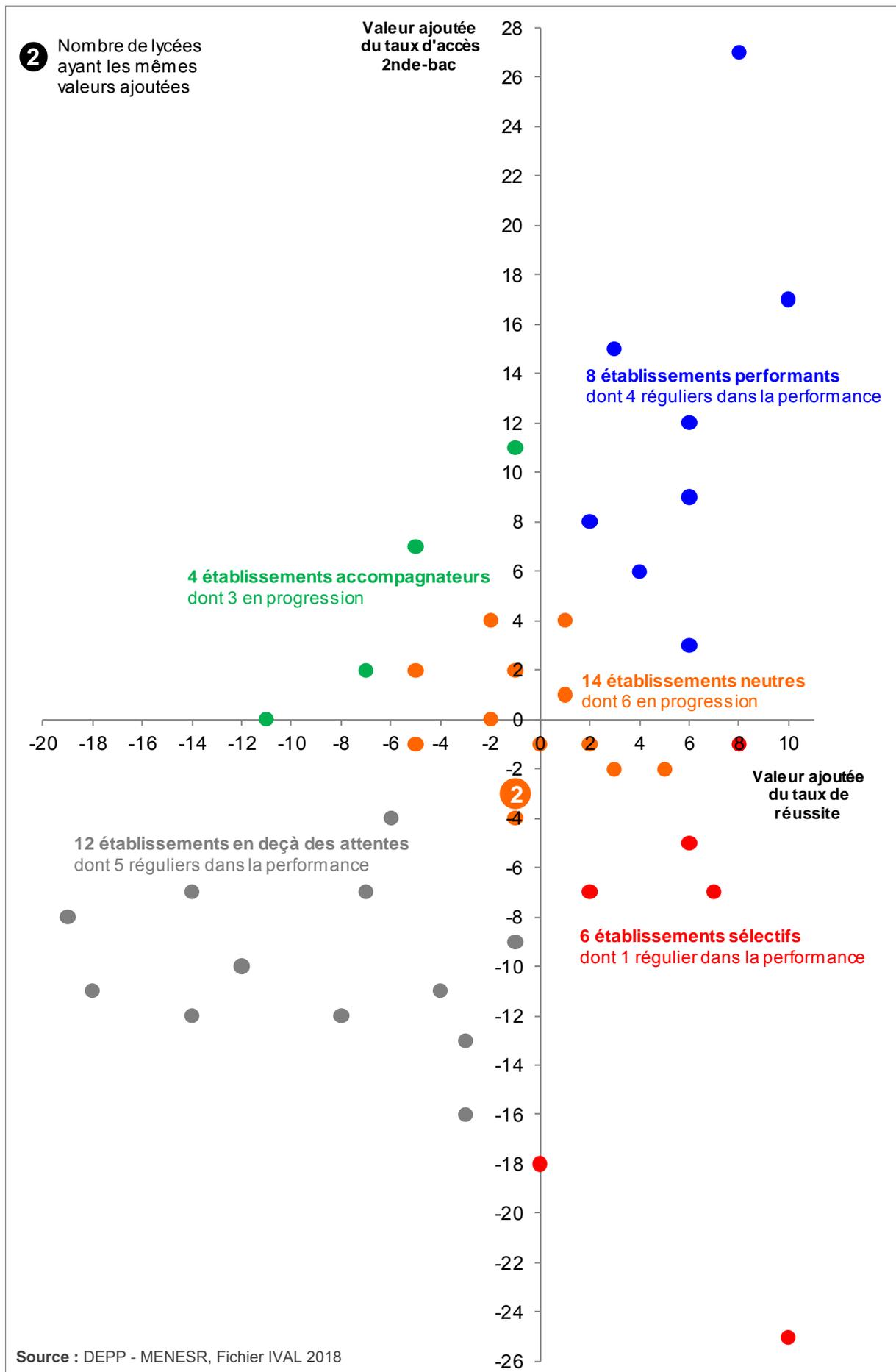
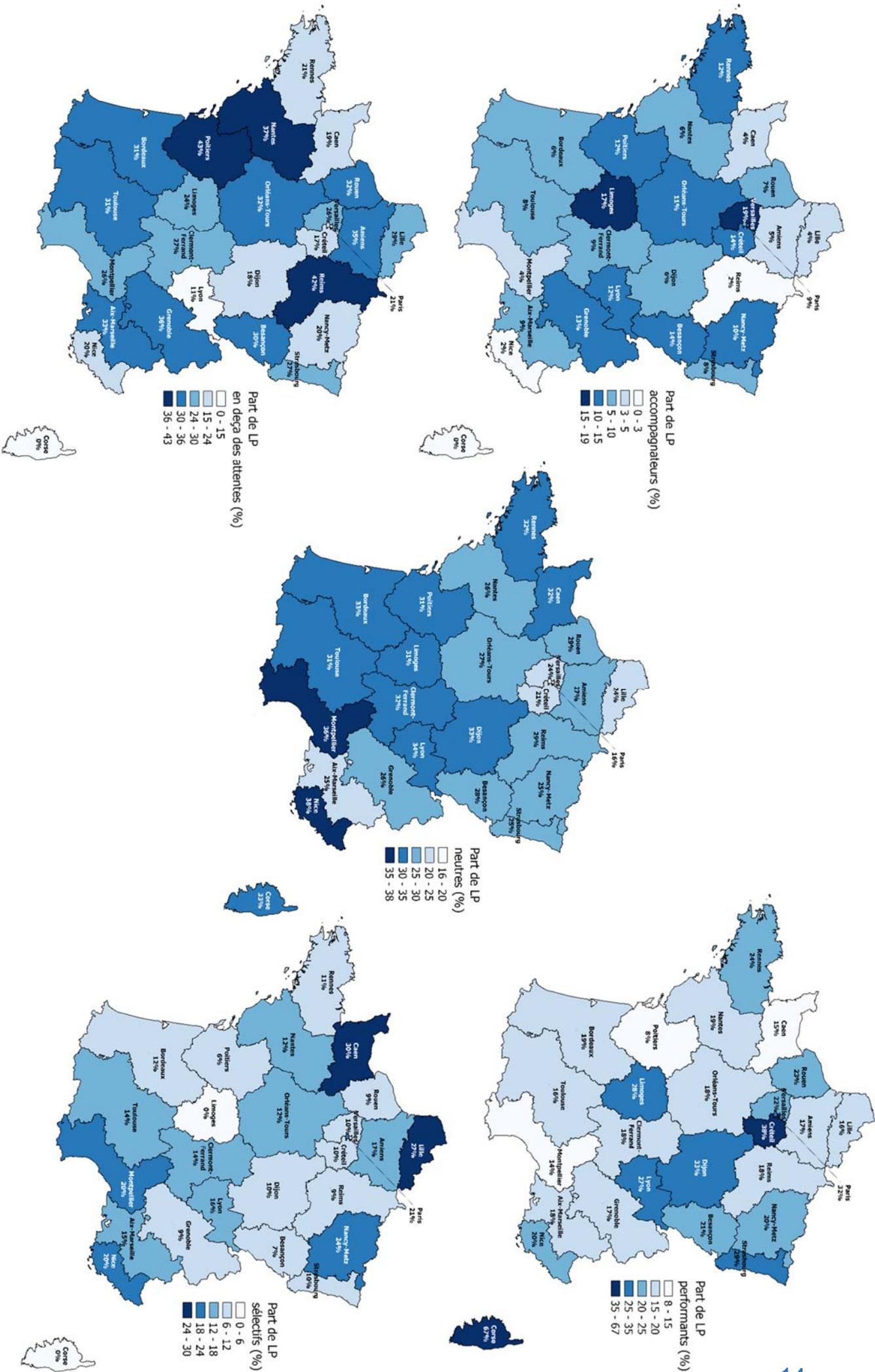


Figure 9 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2018



Source : DEPP – MENESR, IRIG ©IGN GeoInfo 2018

Figure 10 : Proportion de LP par groupe (neutre, performant, en deçà des attentes, sélectif et accompagnateur) et par académie pour la session 2018

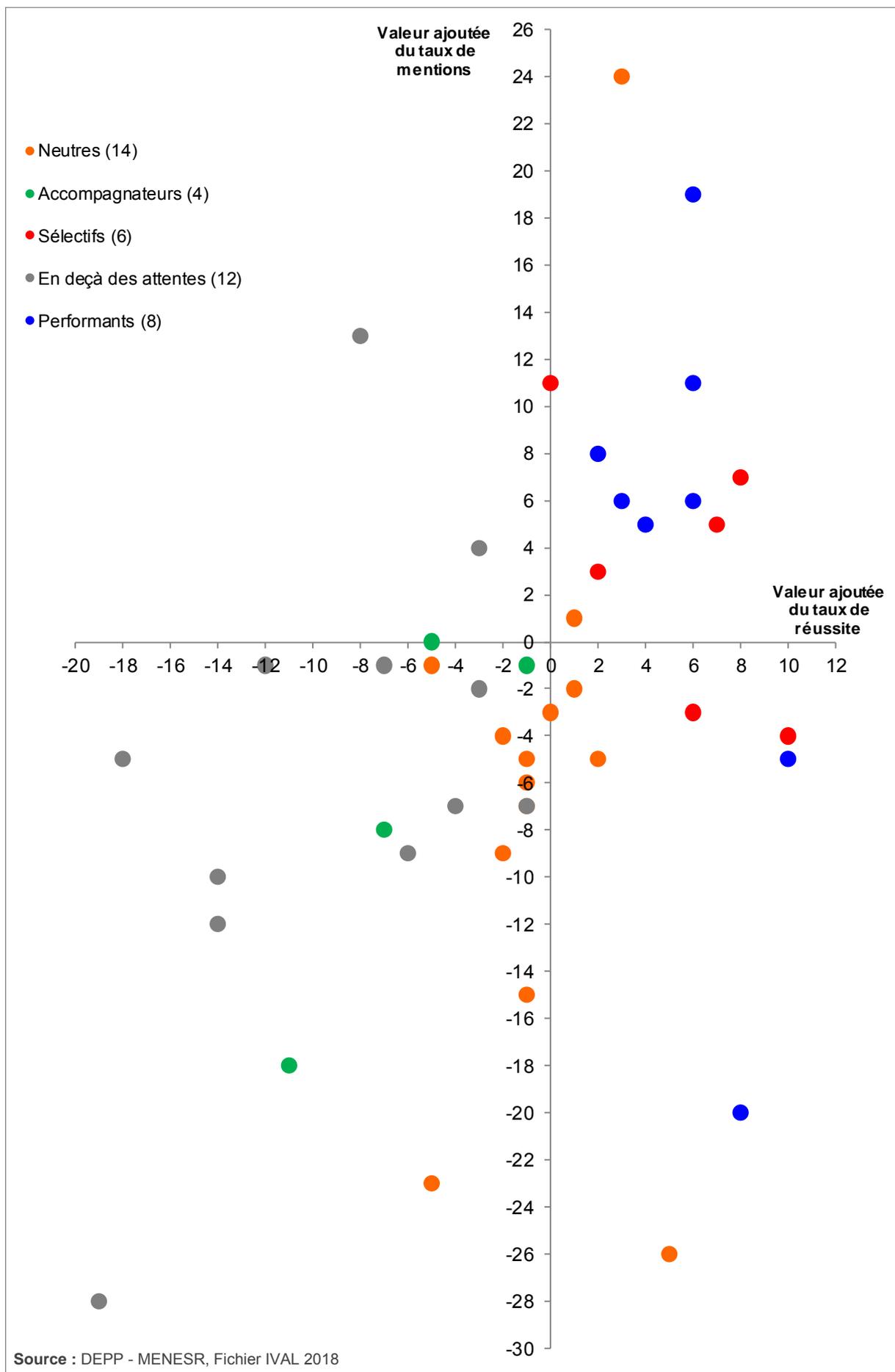


Figure 11 : Croisement des valeurs ajoutées du taux de réussite et du taux de mentions pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand à la session 2018

Variation de la composition des 5 groupes entre les sessions 2017 et 2018

Entre les sessions 2017 et 2018, 64% des lycées professionnels de l'académie de Clermont-Ferrand (28 des 44 LP) ont changé de groupe. Parmi eux, 16 sont des lycées publics, soit 52% des lycées publics de l'académie.

Les tableaux en annexes 14 / 15 regroupent les LP de l'académie qui ont / n'ont pas changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018, et fournissent pour chacun d'entre eux, les variations du nombre d'élèves présents au baccalauréat, du taux de réussite au baccalauréat et du taux d'accès de la seconde au baccalauréat.

Au niveau national, 60% des LP ont changé de groupe par rapport à la session précédente.

La part de LP neutres réguliers dans l'académie de Clermont-Ferrand est supérieure à celle observée toutes académies françaises confondues (43% pour l'académie de Clermont-Ferrand contre 36% pour l'ensemble des académies françaises). Pour autant,

la différence ne représente, en termes absolus, qu'un seul établissement dans l'académie.

Les autres groupes de LP de l'académie de Clermont-Ferrand sont de trop petite taille pour que la proportion de lycées réguliers soit pertinente. Toutefois, des 30 lycées restants de l'académie de Clermont-Ferrand, 10 (soit 33%) sont réguliers, ce qui est assez proche des 40% au niveau national.

Le tableau en annexe 16 détaille la composition des 5 groupes à la session 2018 et son évolution par rapport à la session précédente pour l'académie de Clermont-Ferrand et pour la France métropolitaine.

En bref, comme pour les LEGT, la composition des groupes de LP varie notablement d'une année sur l'autre (cf. exemples de causes dans encart n°2 page 8), constat similaire à celui établi les précédentes années³.

Pour accéder au site de diffusion des indicateurs IVAL :

- ❖ <http://www.education.gouv.fr/cid3014/les-indicateurs-de-resultats-des-lycees.html&xtmc=classementdeslycees&xtnp=1&xtr=1>

Pour en savoir plus :

- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2017), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-18, mars 2018.
- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2016), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-17, mars 2017.
- ❖ Rectorat de Clermont Ferrand (2015), « Indicateurs de résultats des lycées », Note d'information n°04-16, mars 2016.
- ❖ Inspection générale de l'Education Nationale et Inspection générale de l'administration de l'Education nationale (2015), « Des facteurs de valeur ajoutée des lycées », Rapport IGEN-IGAENR n°2015-065, juillet 2015. [En ligne] Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/154000868.pdf>

³ Cf. Rectorat de Clermont Ferrand (2016), « Indicateurs de résultats des lycées (IVAL) », Note d'information n°02-17, mars 2017 et Note d'information n°02-18, mars 2018.

ANNEXES

Annexe 1 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand.....	18
Annexe 2 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand.....	19
Annexe 3 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand.....	20
Annexe 4 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs.....	21
Annexe 5 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs.....	22
Annexe 6 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018.....	23
Annexe 7 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018.....	24
Annexe 8 : Composition des 5 groupes de lycées d'enseignement général et technologique à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2018.....	25
Annexe 9 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand.....	26
Annexe 10 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand.....	27
Annexe 11 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand.....	28
Annexe 12 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs.....	29
Annexe 13 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs.....	30
Annexe 14 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018.....	31
Annexe 15 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018.....	32
Annexe 16 : Composition des 5 groupes de LP à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2018.....	33
Annexe 17 : Guide méthodologique des indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat, session 2018.....	34

Annexe 1 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand

Département	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Type de structure	Réussite		Mentions			Accès au baccalauréat									
						Taux		VA*	Taux		VA	de la 2 ^{de}			de la 1 ^{ère}			de la terminale		
						B*	A*		B	A		B	A	VA	B	A	VA	B	A	VA
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	F	92	91	1	51	45	6	73	70	3	92	90	2	100	96	4
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030051P	PU	C	90	91	-1	44	49	-5	82	82	0	91	92	-1	95	95	0
		SAINT PIERRE	0030072M	PR	A	88	92	-4	47	50	-3	72	66	6	88	91	-3	92	96	-4
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	F	99	96	3	49	51	-2	78	65	13	94	89	5	97	96	1
	MONTLUCON	MADAME DE STAEL	0030025L	PU	A	92	93	-1	54	53	1	78	72	6	90	91	-1	96	96	0
		PAUL CONSTANS	0030026M	PU	G	93	93	0	55	53	2	83	78	5	89	93	-4	94	96	-2
		SAINTE-LOUISE	0030445T	PR	A	74	79	-5	26	23	3	54	51	3	66	67	-1	77	88	-11
	MOULINS	THEODORE DE BANVILLE	0030036Y	PU	A	92	94	-2	54	54	0	79	76	3	92	93	-1	97	97	0
		SAINTE-LOUISE	0030084A	PR	A	92	87	5	42	36	6	44	65	-21	74	89	-15	95	93	2
	ST POURCAIN SUR SIOULE	BLAISE DE VIGENERE	0030044G	PU	A	94	89	5	58	39	19	76	69	7	95	91	4	98	95	3
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	G	89	92	-3	43	48	-5	73	77	-4	87	92	-5	93	95	-2	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-HERMOZ	0150006A	PU	G	95	96	-1	48	59	-11	87	79	8	96	93	3	99	97	2
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	F	100	98	2	81	66	15	80	75	5	94	91	3	100	97	3
		EMILE DUCLAUX	0150646W	PU	A	96	97	-1	61	68	-7	77	80	-3	92	94	-2	99	98	1
		GERBERT	0150760V	PR	C	82	90	-8	30	39	-9	61	78	-17	83	88	-5	86	92	-6
	MAURIAC	DES METIERS	0150747F	PU	A	87	94	-7	52	61	-9	81	74	7	96	94	2	96	97	-1
	ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	B	92	95	-3	51	58	-7	82	84	-2	90	94	-4	95	97	-2
LA PRESENTATION		0150051Z	PR	F	82	82	0	45	31	14	59	70	-11	63	86	-23	90	92	-2	
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	LA FAYETTE	0430003V	PU	B	92	95	-3	58	60	-2	86	83	3	95	93	2	98	98	0
		SAINT JULIEN	0430053Z	PR	A	94	94	0	71	60	11	65	70	-5	93	92	1	94	97	-3
	BRIVES CHARENSAC	LA CHARTREUSE PARADIS	0430055B	PR	C	97	94	3	72	54	18	75	85	-10	93	94	-1	97	97	0
		CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	D	93	96	-3	52	61	-9	79	77	2	94	93	1	95	97	-2
	LE PUY EN VELAY	SIMONE WEIL	0430021P	PU	C	96	96	0	63	60	3	86	85	1	96	94	2	98	97	1
		ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	0430968U	PR	A	97	95	2	69	59	10	58	70	-12	90	91	-1	98	97	1
	MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430058E	PR	D	98	95	3	65	56	9	86	78	8	95	94	1	98	97	1
		LEONARD DE VINCI	0430947W	PU	B	96	94	2	60	55	5	82	83	-1	94	93	1	96	97	-1
	YSSINGEAUX	SAINTE-ANNE	0430065M	PR	A	93	91	2	45	46	-1	72	70	2	89	91	-2	91	95	-4
		EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	A	95	89	6	57	45	12	65	67	-2	86	91	-5	98	96	2
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	A	96	94	2	73	58	15	83	75	8	92	94	-2	99	97	2
	CHAMALIERES	SAINTE THECLE	0631070W	PR	D	99	95	4	63	55	8	73	75	-2	92	92	0	98	96	2
		DES METIERS	0631669X	PU	D	93	95	-2	53	57	-4	79	78	1	94	93	1	96	96	0
		BLAISE PASCAL	0630018C	PU	A	95	96	-1	67	67	0	74	73	1	96	93	3	99	98	1
	CLERMONT FERRAND	JEANNE D'ARC	0630019D	PU	A	95	96	-1	63	67	-4	85	77	8	95	94	1	98	98	0
		SIDOINE A POLLINAIRE	0630020E	PU	F	93	93	0	46	46	0	63	60	3	88	88	0	94	94	0
		LA FAYETTE	0630021F	PU	F	94	94	0	51	53	-2	77	69	8	89	91	-2	98	96	2
		AMBROISE BRUGIERE	0630077S	PU	B	83	82	1	31	31	0	64	69	-5	78	85	-7	85	90	-5
		GODEFROY DE BOUILLON	0631068U	PR	C	97	95	2	58	56	2	73	84	-11	92	93	-1	99	96	3
		FENELON	0631074A	PR	A	99	98	1	82	76	6	78	82	-4	94	95	-1	100	99	1
		SAINTE ALYRE	0631075B	PR	B	98	95	3	58	58	0	69	81	-12	88	93	-5	97	96	1
		MASSILLON	0631047R	PR	A	99	98	1	82	81	1	74	84	-10	83	93	-10	95	99	-4
	COURNON D'AUVERGNE	RENE DESCARTES	0631061F	PU	C	95	95	0	62	62	0	80	85	-5	93	94	-1	98	98	0
		SAINTE-ANNE	0631032E	PR	A	95	91	4	38	42	-4	58	70	-12	91	90	1	95	95	0
	ISSOIRE	MURAT	0630034V	PU	B	88	92	-4	41	48	-7	74	81	-7	87	93	-6	91	96	-5
		SEVIGNE ST-LOUIS	0631033F	PR	A	98	94	4	68	57	11	71	72	-1	91	92	-1	99	96	3
	RIOM	C. ET P. VIRLOGEUX	0630052P	PU	B	94	96	-2	59	62	-3	75	83	-8	92	94	-2	95	97	-2
		SAINTE MARIE	0631034G	PR	A	99	96	3	66	64	2	74	76	-2	88	94	-6	99	98	1
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	F	97	95	2	65	58	7	75	74	1	94	93	1	99	97	2
	THIERS	MONTDORY	0630068G	PU	B	96	90	6	57	48	9	78	82	-4	90	93	-3	99	96	3
JEAN ZAY		0630069H	PU	F	93	94	-1	47	53	-6	72	69	3	93	91	2	95	95	0	

*: B : brut ; A : attendu ; VA : valeur ajoutée

Annexe 2 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand

Les libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique sont les suivants :

Les filières générales :	Les filières technologiques :
L : Littéraire	STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
ES : Economique et Social	STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et Développement Durable
S : Scientifique	STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
	STL : Sciences et Technologies du Laboratoire
	ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
	TMD : Techniques de la Musique et de la Danse
	HOT : Hôtellerie

Dépt.	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Type de structure	Général			Technologique						
						L	ES	S	STMG	STI2D	STD2A	STL	ST2S	TMD	HOT
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	F	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030051P	PU	C	0	-2	-4	10	-9	-	-	-	-	-
		SAINTE PIERRE	0030072M	PR	A	0	-5	-4	-	-	-	-	-	-	
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	F	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-3
	MONTLUCON	MADAME DE STAEL	0030025L	PU	A	2	0	-3	-	-	-	-	-	-	-
		PAUL CONSTANS	0030026M	PU	G	-	-	2	-6	2	-	2	-	-	-
	MOULINS	SAINTE-LOUISE	0030445T	PR	A	*	*	*	-	-	-	-	-	-	-
		THEODORE DE BANVILLE	0030036Y	PU	A	4	-1	-3	-	-	-	-	-	-	-
	ST POURCAIN SUR SIOULE	SAINTE-LOUISE	0030036Y	PU	A	4	-1	-3	-	-	-	-	-	-	-
		SAINT BENOIT	0030084A	PR	A	*	8	0	-	-	-	-	-	-	-
YZEURE	BLAISE DE VIGENERE	0030044G	PU	A	8	7	2	-	-	-	-	-	-	-	
CANTAL	AURILLAC	JEAN MONNET	0030038A	PU	G	-	-	3	-10	1	1	-	-	-	
		MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	G	-	5	-5	3	-3	-	-	-2	-	
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	F	-	-	-	-	-	2	-	-	-	
	MAURIAC	EMILE DUCLAUX	0150646W	PU	A	3	0	-1	-	-	-	-	-	-	
		GERBERT	0150760V	PR	C	*	-11	-5	4	-	-	-	-17	-	
	ST FLOUR	DES METIERS	0150747F	PU	A	-10	-11	-3	-	-	-	-	-	-	
		DE HAUTE AUVERGNE LA PRESENTATION	0150030B 0150051Z	PU PR	B F	5 -	1 1	-9 *	2 -	- -	- -	- -	- -	- -	
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	LA FAYETTE	0430003V	PU	B	-3	-6	-1	1	-	-	-	-		
		SAINTE JULIEN	0430053Z	PR	A	*	5	-3	-	-	-	-	-		
	BRIVES CHARENSAC	LA CHARTREUSE PARADIS	0430055B	PR	C	*	3	5	5	0	-	-	-		
		CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	D	-5	0	-1	-	-4	-	-	-		
	LE PUY EN VELAY	SIMONE WEIL	0430021P	PU	C	5	1	-1	-2	-	-	3	3		
		ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	0430968U	PR	A	-1	4	2	-	-	-	-	-		
	MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430058E	PR	D	7	3	2	-	5	-	-	3		
		LEONARD DE VINCI	0430947W	PU	B	0	2	2	-1	-	-	-	-		
	YSSINGEAUX	SAINTE-GABRIEL	0430065M	PR	A	-1	6	-2	-	-	-	-	-		
		EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	A	6	10	3	-	-	-	-	-		
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	A	-10	6	2	-	-	-	-	-		
	CHAMALIERES	SAINTE THECLE	0631070W	PR	D	7	3	3	-	-	-	-	3		
		DES METIERS	0631669X	PU	D	3	-7	2	-	-	-	-	-		
		BLAISE PASCAL	0630018C	PU	A	3	-1	-1	-	-	-	-	-		
	CLERMONT FERRAND	JEANNE D'ARC	0630019D	PU	A	-2	-3	0	-	-	-	-	-		
		SIDOINE APOLLINAIRE	0630020E	PU	F	-	-	-	-1	-	-	1	1		
		LA FAYETTE	0630021F	PU	F	-	-	1	-	0	-	1	-		
		AMBROISE BRUGIERE	0630077S	PU	B	5	-2	2	2	-	-	-	-		
		GODEFROY DE BOUILLON	0631068U	PR	C	8	6	-1	0	3	-	-	-		
		FENELON	0631074A	PR	A	4	2	0	-	-	-	-	-		
		SAINTE ALYRE	0631075B	PR	B	5	6	3	-5	-	-	-	-		
		MASSILLON	0631847R	PR	A	*	4	0	-	-	-	-	-		
	COURNON D'AUVERGNE	RENE DESCARTES	0631861F	PU	C	1	2	0	-4	-	1	-	-		
		SAINTE PIERRE	0631032E	PR	A	-9	12	5	-	-	-	-	-		
	ISSOIRE	MURAT	0630034V	PU	B	-1	-6	-1	-11	-	-	-	-		
		SEVIGNE ST-LOUIS	0631033F	PR	A	4	2	5	-	-	-	-	-		
	RIOM	C. ET P. VIRLOGEUX	0630052P	PU	B	-5	3	0	-6	-	-	-	-		
		SAINTE MARIE	0631034G	PR	A	*	4	5	-	-	-	-	-		
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	F	-	-	3	-	3	-	-	-		
	THIERS	MONTDORY	0630068G	PU	B	5	3	4	11	-	-	-	-		
		JEAN ZAY	0630069H	PU	F	-	-	1	-	-5	-	2	-		

* : Donnée non disponible

Annexe 3 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par série pour les LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand

Les libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique sont les suivants :

Les filières générales :

L : Littéraire
ES : Economique et Social
S : Scientifique

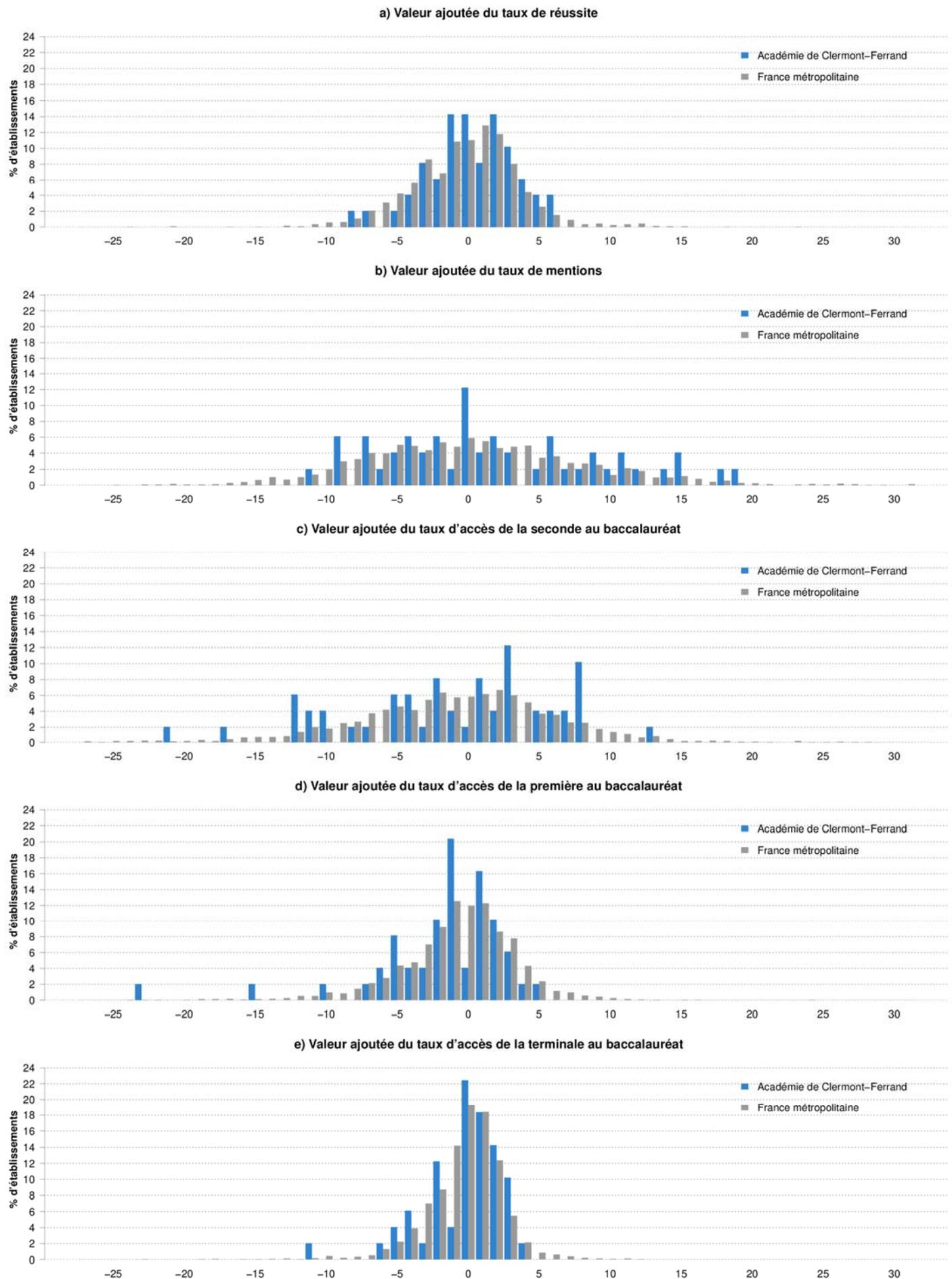
Les filières technologiques :

STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et Développement Durable
STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
STL : Sciences et Technologies du Laboratoire
ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
TMD : Techniques de la Musique et de la Danse
HOT : Hôtellerie

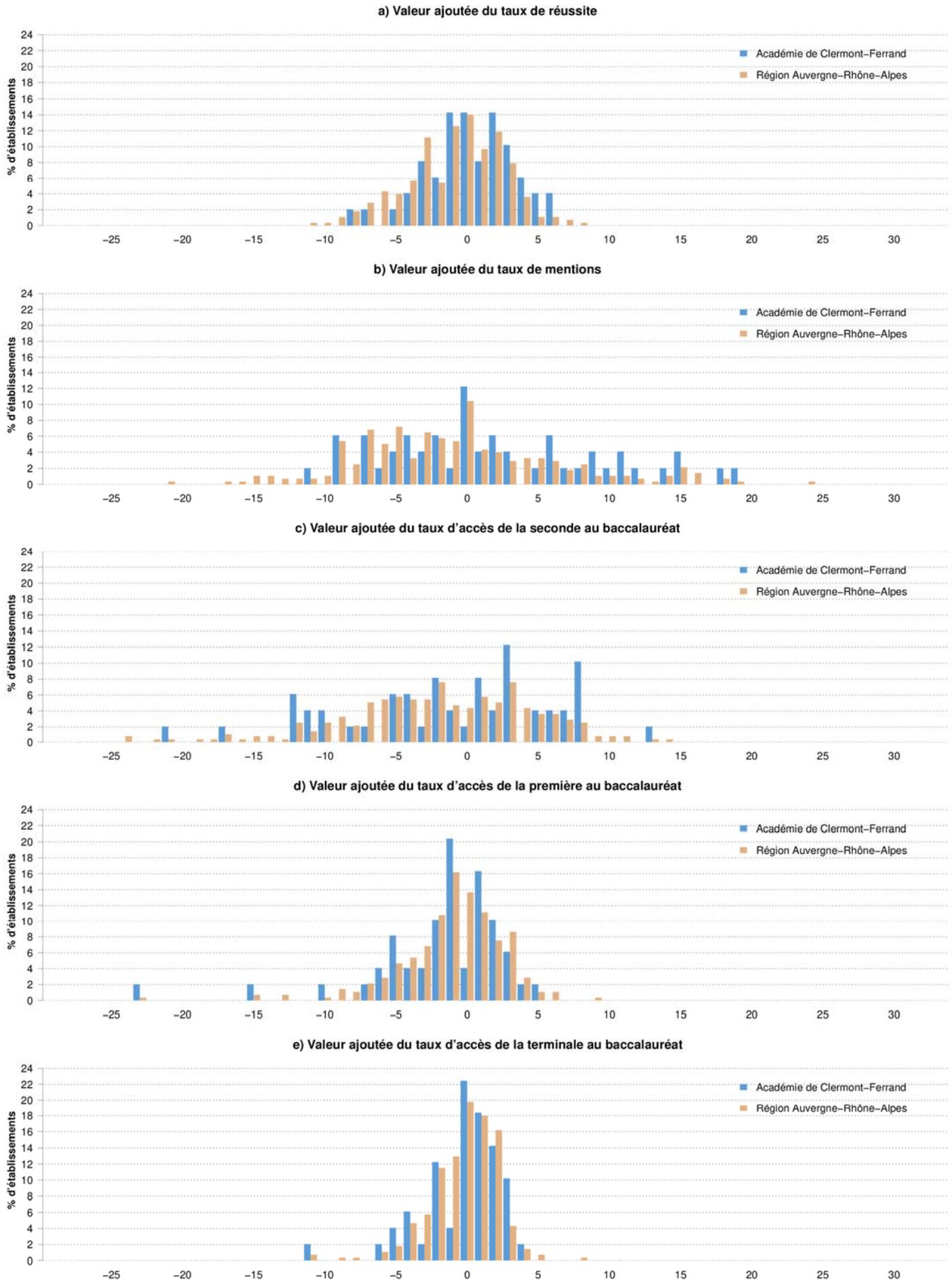
Dépt.	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Type de structure	Général			Technologique						
						L	ES	S	STMG	STI2D	STD2A	STL	ST2S	TMD	HOT
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	F	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030051P	PU	C	-10	1	-4	-2	-7	-	-	-	-	-
		SAINTE PIERRE	0030072M	PR	A	-11	2	-4	-	-	-	-	-	-	-
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	F	-	-	-	-	-	-	-	-4	-	3
	MONTLUCON	MADAME DE STAEL	0030025L	PU	A	3	12	-10	-	-	-	-	-	-	-
		PAUL CONSTANS	0030026M	PU	G	-	-	6	2	-9	-	-3	-	-	-
	MOULINS	SAINTE-LOUISE	0030445T	PR	A	*	*	*	-	-	-	-	-	-	-
		THEODORE DE BANVILLE	0030036Y	PU	A	13	-3	-2	-	-	-	-	-	-	-
SAINT BENOIT		0030084A	PR	A	*	6	9	-	-	-	-	-	-	-	
ST POURCAIN SUR SIOULE	BLAISE DE VIGENERE	0030044G	PU	A	16	32	10	-	-	-	-	-	-	-	
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	G	-	-	1	-21	-6	13	-	-	-	-	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	G	-	5	-25	-6	-16	-	-	-15	-	-
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	F	-	-	-	-	-	15	-	-	-	-
		EMILE DUCLAUX	0150646W	PU	A	-5	-12	-4	-	-	-	-	-	-	-
		GERBERT	0150760V	PR	C	*	0	-12	-5	-	-	-	-24	-	-
	MAURIAAC	DES METIERS	0150747F	PU	A	1	-4	-16	-	-	-	-	-	-	-
ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	B	0	-2	-11	-14	-	-	-	-	-	-	
	LA PRESENTATION	0150051Z	PR	F	-	2	*	-	-	-	-	-	-	-	
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	LA FAYETTE	0430003V	PU	B	-25	-7	7	22	-	-	-	-	-	-
		SAINTE JULIEN	0430053Z	PR	A	*	14	3	-	-	-	-	-	-	-
	BRIVES CHARENSAC	LA CHARTREUSE PARADIS	0430055B	PR	C	*	21	29	8	2	-	-	-	-	-
		CHARLES ET ADRIEN DUPLY	0430020N	PU	D	-23	-1	-7	-	-11	-	-	-	-	-
	LE PUY EN VELAY	SIMONE WEIL	0430021P	PU	C	21	11	3	-16	-	-	1	-8	-	-
		ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	0430968U	PR	A	0	3	18	-	-	-	-	-	-	-
	MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430058E	PR	D	-2	17	12	-	2	-	-	-15	-	-
LEONARD DE VINCI		0430947W	PU	B	5	5	5	1	-	-	-	-	-	-	
YSSINGEAUX	SAINTE-GABRIEL	0430065M	PR	A	6	0	-8	-	-	-	-	-	-	-	
	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	A	11	10	12	-	-	-	-	-	-	-	
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001J	PU	A	1	29	8	-	-	-	-	-	-	-
	CHAMALIERES	SAINTE THECLE	0631070W	PR	D	15	1	2	-	-	-	-	17	-	-
		DES METIERS	0631669X	PU	D	-4	-6	-4	-	-	-	-	-	-	0
	CLERMONT FERRAND	BLAISE PASCAL	0630018C	PU	A	8	4	-5	-	-	-	-	-	-	-
		JEANNE D'ARC	0630019D	PU	A	-14	1	-3	-	-	-	-	-	-	-
		SIDOINE APOLLINAIRE	0630020E	PU	F	-	-	-	-13	-	-	15	4	-	-
		LA FAYETTE	0630021F	PU	F	-	-	3	-	-9	-	11	-	-	-
		AMBROISE BRUGIERE	0630077S	PU	B	11	-7	10	-6	-	-	-	-	-	-
		GODEFROY DE BOUILLON	0631068U	PR	C	4	15	3	6	-14	-	-	-	-	-
		FENELON	0631074A	PR	A	3	9	5	-	-	-	-	-	-	-
		SAINTE ALYRE	0631075B	PR	B	10	13	-9	-11	-	-	-	-	-	-
	MASSILLON	0631847R	PR	A	*	12	-4	-	-	-	-	-	-	-	
	COURNON D'AUVERGNE	RENE DESCARTES	0631861F	PU	C	-2	4	-3	-4	-	6	-	-	-	-
	COURPIERE	SAINTE PIERRE	0631032E	PR	A	-4	-4	-6	-	-	-	-	-	-	-
		MURAT	0630034V	PU	B	1	-1	-7	-26	-	-	-	-	-	-
	ISSOIRE	SEVIGNE ST-LOUIS	0631033F	PR	A	19	10	9	-	-	-	-	-	-	-
		C. ET P. VIRLOGEUX	0630052P	PU	B	-12	0	0	-10	-	-	-	-	-	-
	RIOM	SAINTE MARIE	0631034G	PR	A	*	19	-2	-	-	-	-	-	-	-
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	F	-	-	17	-	-5	-	-	-	-	-
	THIERS	MONTDORY	0630068G	PU	B	5	7	6	20	-	-	-	-	-	-
JEAN ZAY		0630069H	PU	F	-	-	-7	-	-10	-	1	-	-	-	

* : Donnée non disponible

Annexe 4 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs



Annexe 5 : Dispersion des LEGT de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs



Annexe 6 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand ayant changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018

Changement de groupe entre les sessions 2017 et 2018	Département	Etablissement (Lycée)	Ville	Code	Secteur	Effectif au baccalauréat		Variation		Taux d'accès 1ère-bac			
						nombre	%	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée
En deçà des attentes → Neutre	HAUTE LOIRE	LA FAYETTE	BRIOUDE	0430003V	PU	-22	-16%	2	1	1	4	-1	5
	PUY DE DOME	SIDOINE APOLLINAIRE	CLERMONT FERRAND	0630020E	PU	-7	-2%	4	0	4	3	-1	4
En deçà des attentes → Sélectif	ALLIER	SAINTE BENOIT	MOULINS	0030084A	FR	10	36%	6	-4	10	-11	-1	-10
	CANTAL	LA PRESENTATION	ST FLOUR	0150051Z	FR	-3	-12%	-10	-12	2	4	-4	8
Neutre → En deçà des attentes	ALLIER	JEAN MONNET	YZEURE	0030038A	PU	13	9%	-4	-3	-1	-6	-1	-5
	CANTAL	DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	4	3%	-3	0	-3	-5	-1	-4
Neutre → Performant	ALLIER	BLAISE DE VIGENERE	ST POURCAN SUR SIOULE	0030044G	PU	-5	-4%	4	-4	8	3	-1	4
	ALLIER	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	-10	-12%	7	1	6	-1	-3	2
Neutre → Sélectif	PUY DE DOME	SAINTE THECLE	CHAMALIERES	0631070W	FR	7	5%	4	0	4	-1	1	-2
	ALLIER	PAUL CONSTANS	MONTLUCON	0030026M	PU	-15	-5%	-2	-1	-1	-6	0	-6
Neutre → Sélectif	PUY DE DOME	AMBOISE BRUGIERE	CLERMONT FERRAND	0630077S	PU	13	5%	1	-2	3	-8	-1	-7
	PUY DE DOME	SAINTE ALYRE	CLERMONT FERRAND	0631075B	FR	-13	-7%	-1	-1	0	-3	0	-3
Sélectif → Neutre	PUY DE DOME	SEVIGNE ST-LOUIS	ISSOIRE	0631033F	FR	15	23%	6	0	6	1	0	1
	CANTAL	DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	AURILLAC	0150047V	FR	-5	-16%	0	0	0	12	0	12
Sélectif → Neutre	HAUTE LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	MONISTROL SUR LOIRE	0430058E	FR	3	1%	4	1	3	7	-1	8
	HAUTE LOIRE	SAINTE JULIEN	BRIOUDE	0430053Z	FR	-12	-19%	0	3	-3	6	1	5
Sélectif → Performant	HAUTE LOIRE	SAINTE-GABRIEL	YSSINGEAUX	0430065M	FR	23	50%	2	1	1	5	1	4
	PUY DE DOME	SAINTE PIERRE	COURPIERE	0631032E	FR	10	31%	-2	-3	1	11	-4	15
Accompagnateur → Neutre	HAUTE LOIRE	LEONARD DE VINCI	MONISTROL SUR LOIRE	0430947W	PU	29	10%	7	0	7	1	0	1
	PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	AMBERT	0630001J	PU	27	33%	7	-1	8	-5	0	-5
Performant → Accompagnateur	CANTAL	DES METIERS	MAURIAC	0150747F	PU	19	30%	-8	1	-9	-1	1	-2
	HAUTE LOIRE	LA CHARITREUSE PARADIS	BRIVES CHARENSAC	0430055B	FR	-7	-6%	-2	-1	-1	-3	0	-3
Performant → Sélectif	HAUTE LOIRE	EMMANUEL CHABRIER	YSSINGEAUX	0430953C	PU	19	30%	3	-3	6	-11	-2	-9
	PUY DE DOME	MONTDORY	THIERS	0630068G	PU	43	23%	4	2	2	-7	1	-8

Clé de lecture : Le lycée La Fayette a évolué du groupe « en deçà des attentes » à « neutre » entre les sessions 2017 et 2018. A la session 2018, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 22% plus faible que celui observé à la session 2017. La valeur ajoutée du taux de réussite, toutes séries confondues, a augmenté de 1 point, due à une augmentation du taux de réussite brut global de 2 points et à la hausse de 1 point également au taux de réussite attendu. La valeur ajoutée du taux d'accès de la première au baccalauréat a également augmenté entre 2017 et 2018 (+5 points), cette augmentation est principalement due à une augmentation du taux d'accès brut global (+4 points) par rapport au taux d'accès attendu qui a diminué de 1 point.

Annexe 7 : Liste des lycées d'enseignement général et technologique de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018

Groupe à l'issue des sessions 2017 et 2018	Département	Etablissement (Lycée)	Ville	Code	Secteur	Variation								
						Effectif au baccalauréat		Taux de réussite		Taux d'accès 1ère-bac				
						nombre	%	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée			
En deçà des attentes	ALLIER	SANT PIERRE	CUSSET	0030072M	FR	5	4%	-3	-3	0	1	-3	4	
	CANTAL	GERBERT	AURILLAC	0150760V	FR	3	4%	-11	-4	-7	4	-1	5	
	PUY DE DOME	MURAT	ISSOIRE	0630034V	PY	-8	-2%	-1	-1	0	-5	0	-5	
	ALLIER	ALBERT LONDRES	CUSSET	0030051P	PY	64	14%	1	-1	2	-4	-1	-3	
	ALLIER	GENEVEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PY	-19	-34%	1	-2	3	-2	-2	0	
	ALLIER	MADAME DE STAB	MONTLUCON	0030025L	PY	57	17%	2	1	1	-5	-2	-3	
	ALLIER	THEODORE DE BANVILLE	MOULINS	0030036Y	PY	14	5%	0	0	0	-3	-1	-2	
	CANTAL	EMILE DUCLAUX	AURILLAC	0150646W	PY	-7	-3%	1	0	1	-2	-1	-1	
	CANTAL	MONNET-MERMOZ	AURILLAC	0150006A	PY	27	13%	3	2	1	2	-1	3	
	HAUTE LOIRE	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELEY	0430020N	PY	11	7%	-1	2	-3	4	0	4	
	HAUTE LOIRE	SIMONE WEIL	LE PUY EN VELEY	0430021P	PY	23	7%	-2	0	-2	-1	-1	0	
	HAUTE LOIRE	ST-JACQUES DE COMPOSTELLE	LE PUY EN VELEY	0430968U	FR	8	8%	1	-1	2	-5	-3	-2	
	Neutre	PUY DE DOME	BLAISE PASCAL	CLERMONT FERRAND	0630018C	PY	14	4%	1	1	0	1	-1	2
		PUY DE DOME	C. ET P. VIRLORGEUX	ROMI	0630052P	PY	-11	-3%	1	1	0	-2	-1	-1
		PUY DE DOME	DES METIERS	CHAMVA LIERES	0631669X	PY	-2	-1%	-1	0	-1	3	-1	4
		PUY DE DOME	FENELON	CLERMONT FERRAND	0631074A	FR	-1	-1%	-1	0	-1	1	0	1
		PUY DE DOME	GODEFROY DE BOULLON	CLERMONT FERRAND	0631068U	FR	29	15%	2	1	1	0	0	0
		PUY DE DOME	JEAN ZAY	THIERS	0630069H	PY	1	1%	1	0	1	1	-2	3
		PUY DE DOME	JEANNE D'ARC	CLERMONT FERRAND	0630019D	PY	25	6%	0	1	-1	1	0	1
		PUY DE DOME	LA FAYETTE	CLERMONT FERRAND	0630021F	PY	19	8%	1	0	1	-2	-2	0
PUY DE DOME		PIERRE JOEL BONTE	ROMI	0631985R	PY	31	41%	0	-1	1	-3	-1	-2	
PUY DE DOME		RENE DESCARTES	COURNON D AUVERGNE	0631861F	PY	48	13%	-1	0	-1	-2	-1	-1	
Sélectif	PUY DE DOME	MASSILLON	CLERMONT FERRAND	0631847R	FR	-2	-2%	-1	0	-1	-6	-1	-5	
	PUY DE DOME	SANTE MARE	ROMI	0631034G	FR	-4	-5%	0	2	-2	-3	1	-4	

Cle de lecture : Le lycée Saint-Pierre fait partie du groupe « en deçà des attentes » aux sessions 2017 et 2018. A la session 2018, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 4% plus grand que celui observé à la session 2017. La valeur ajoutée du taux de réussite, toutes séries confondues, n'a pas évolué, due à une baisse du taux de réussite brut global de 3 points compensée par la hausse (de 3 points également) du taux de réussite attendu. La valeur ajoutée du taux d'accès de la première au baccalauréat a, par contre, augmenté entre 2017 et 2018 (+4 points), cette augmentation est principalement due à une baisse du taux d'accès attendu (-3 points) par rapport au taux d'accès brut global qui a augmenté de 1 point.

Annexe 8 : Composition des 5 groupes de lycées d'enseignement général et technologique à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2018

Session du baccalauréat 2018	Clermont-Ferrand		France métropolitaine	
	Nombre	%	Nombre	%
Total lycées neutres	28		1183	
Total lycées neutres réguliers entre 2017 et 2018	19	68%	809	69%
Total lycées neutres provenant d'un autre groupe	9	32%	371	31%
<i>En deçà des attentes → Neutre</i>	2	22%	138	37%
<i>Accompagnateur → Neutre</i>	2	22%	49	13%
<i>Performant → Neutre</i>	1	11%	98	26%
<i>Sélectif → Neutre</i>	4	44%	83	22%
Total nouveaux lycées neutres*	0	0%	3	1%
Total lycées performants	4		282	
Total lycées performants réguliers entre 2017 et 2018	0	0%	89	32%
Total lycées performants provenant d'un autre groupe	4	100%	186	68%
<i>En deçà des attentes → Performant</i>	0	0%	15	8%
<i>Accompagnateur → Performant</i>	0	0%	15	8%
<i>Neutre → Performant</i>	3	75%	119	64%
<i>Sélectif → Performant</i>	1	25%	30	16%
Total nouveaux lycées performants*	0	0%	7	4%
Total lycées sélectifs	10		249	
Total lycées sélectifs réguliers entre 2017 et 2018	2	20%	76	32%
Total lycées sélectifs provenant d'un autre groupe	8	80%	164	68%
<i>En deçà des attentes → Sélectif</i>	2	25%	43	26%
<i>Accompagnateur → Sélectif</i>	0	0%	5	3%
<i>Neutre → Sélectif</i>	4	50%	80	49%
<i>Performant → Sélectif</i>	2	25%	27	16%
Total nouveaux lycées sélectifs*	0	0%	9	5%
Total lycées en deçà des attentes	7		418	
Total lycées en deçà des attentes réguliers entre 2017 et 2018	3	50%	175	43%
Total lycées en deçà des attentes provenant d'un autre groupe	3	50%	230	57%
<i>Sélectif → En deçà des attentes</i>	0	0%	19	8%
<i>Accompagnateur → En deçà des attentes</i>	0	0%	40	17%
<i>Neutre → En deçà des attentes</i>	2	67%	150	65%
<i>Performant → En deçà des attentes</i>	0	0%	8	3%
Total nouveaux lycées en deçà des attentes*	1	33%	13	6%
Total lycées accompagnateurs	1		122	
Total lycées accompagnateurs réguliers entre 2017 et 2018	0	0%	29	24%
Total lycées accompagnateurs provenant d'un autre groupe	1	100%	92	76%
<i>Sélectif → Accompagnateur</i>	0	0%	5	5%
<i>En deçà des attentes → Accompagnateur</i>	0	0%	28	30%
<i>Neutre → Accompagnateur</i>	0	0%	52	57%
<i>Performant → Accompagnateur</i>	1	100%	6	7%
Total nouveaux lycées accompagnateurs*	0	0%	1	1%

* : Lycées pour lesquels les IVAL n'ont pas été calculés la session précédente

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 28 LEGT « neutres » en 2018. Parmi eux, 68% (nombre=19) sont réguliers contre 69% au niveau national. 9 lycées, soit 32% des LEGT « neutres » de l'académie de Clermont-Ferrand, ont changé de groupe entre 2017 et 2018. Parmi eux, 22% ont évolué du groupe « en deçà des attentes » à « neutre », 22% des LEGT étaient dans le groupe « accompagnateur » en 2017, 11% dans le groupe « performant » et 44% dans le groupe « sélectif ».

Annexe 9 : Taux observé, taux attendu et valeur ajoutée des 5 indicateurs pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand

Département	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Réussite			Mentions			Accès au baccalauréat								
					Taux		VA*	Taux		VA	de la 2nde			de la 1ère			de la terminale		
					B*	A*		B	A		B	A	VA	B	A	VA	B	A	VA
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	95	92	3	59	53	6	87	72	15	93	82	11	98	89	9
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030061A	PU	70	77	-7	29	30	-1	52	59	-7	67	72	-5	75	80	-5
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	91	90	1	51	50	1	74	70	4	84	80	4	90	89	1
	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	0030905T	PU	88	84	4	48	43	5	70	64	6	84	75	9	90	85	5
	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	77	83	-6	32	41	-9	61	65	-4	70	76	-6	78	84	-6
		SAINTE-LOUISE	0030105Y	PR	71	79	-8	46	33	13	46	58	-12	64	72	-8	74	84	-10
		ALBERT EINSTEIN	0031043T	PU	78	83	-5	38	39	-1	62	63	-1	71	75	-4	82	84	-2
	MOULINS	ANNA RODIER	003012F	PR	94	92	2	51	56	-5	71	72	-1	84	83	1	94	90	4
	VARENNES SUR ALLIER	VAL D'ALLIER	0030924N	PU	71	90	-19	21	49	-28	61	69	-8	68	82	-14	68	90	-22
VICHY	D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	0030935A	PR	100	97	3	91	67	24	81	83	-2	86	90	-4	100	96	4	
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	73	87	-14	35	45	-10	56	68	-12	68	79	-11	79	87	-8	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	85	86	-1	42	48	-6	64	68	-4	74	79	-5	86	87	-1
		RAYMOND CORTAT	0150008C	PU	90	91	-1	47	52	-5	70	73	-3	79	82	-3	88	90	-2
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	96	96	0	81	70	11	60	78	-18	83	89	-6	87	96	-9
		GERBERT	0150760V	PR	89	94	-5	34	57	-23	77	75	2	84	84	0	89	93	-4
	MAURIAC	DES METIERS	0150747F	PU	76	88	-12	41	42	-1	66	76	-10	71	83	-12	76	90	-14
	MURAT	JOSEPH CONSTANT	0150022T	PU	77	80	-3	32	28	4	41	57	-16	64	70	-6	77	81	-4
ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	96	86	10	40	45	-5	88	71	17	93	81	12	96	88	8	
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	SAINT JULIEN	0430053Z	PR	94	84	10	29	33	-4	44	69	-25	65	77	-12	94	85	9
	BRIVES CHARENSAC	PARADIS	0430101B	PR	95	89	6	57	51	6	82	70	12	89	82	7	98	90	8
	ESPALY ST MARCEL	AUGUSTE AYMARD	0430023S	PU	67	85	-18	33	38	-5	53	64	-11	59	76	-17	59	86	-27
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	82	85	-3	43	45	-2	49	62	-13	59	74	-15	75	83	-8
		JEAN MONNET	0430024T	PU	91	93	-2	46	55	-9	72	72	0	82	83	-1	89	92	-3
		ANNE MARIE MARTEL	0430098Y	PR	99	91	8	58	51	7	70	71	-1	82	80	2	99	90	9
MONISTROL SUR LOIRE	NOTRE DAME DU CHATEAU	0430103D	PR	92	85	7	46	41	5	61	68	-7	86	78	8	93	87	6	
YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	75	89	-14	34	46	-12	63	70	-7	70	81	-11	78	89	-11	
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001U	PU	98	92	6	64	53	11	78	75	3	90	85	5	98	93	5
	BRASSAC LES MINES	FRANCOIS RABELAIS	0630012W	PU	92	90	2	58	50	8	74	66	8	90	80	10	96	90	6
	CHAMALIERES	DES METIERS	0631669X	PU	92	93	-1	51	58	-7	77	75	2	87	85	2	94	93	1
	CLERMONT FERRAND	LA FAYETTE	0630021F	PU	88	89	-1	53	54	-1	82	71	11	88	82	6	92	89	3
		ROGER CLAUSTRÉS	0630022G	PU	85	85	0	43	46	-3	66	67	-1	83	79	4	89	87	2
		MARIE CURIE	0630023H	PU	87	94	-7	49	57	-8	74	72	2	80	82	-2	86	91	-5
		AMEDEE GASQUET	0630024J	PU	86	85	1	38	40	-2	65	64	1	79	77	2	87	86	1
		ANNA RODIER	0631050Z	PR	96	91	5	25	51	-26	73	75	-2	86	84	2	92	92	0
		LES CORDELIERS	0631408N	PR	99	93	6	75	56	19	85	76	9	91	84	7	97	92	5
		CAMILLE CLAUDEL	0631409P	PU	75	86	-11	29	47	-18	65	65	0	73	78	-5	79	86	-7
	GODEFROY DE BOUILLON	0631736V	PR	88	90	-2	51	55	-4	77	73	4	85	83	2	90	91	-1	
		SAINT ALYRE	0631737W	PR	96	88	8	22	42	-20	100	73	27	100	84	16	100	91	9
	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	0630041C	PU	78	79	-1	19	34	-15	57	60	-3	71	72	-1	82	81	1
	PONT DU CHATEAU	PIERRE BOULANGER	0631480S	PU	81	86	-5	50	50	0	72	65	7	79	76	3	84	85	-1
	RIOM	MARIE LAURENCIN	0630054S	PU	89	90	-1	49	56	-7	64	73	-9	85	84	1	91	93	-2
PIERRE JOEL BONTE		0631985R	PU	85	83	2	40	37	3	59	66	-7	72	78	-6	78	85	-7	
ST ELOY LES MINES	DESAIX	0630061Z	PU	75	79	-4	37	44	-7	57	68	-11	72	80	-8	88	88	0	
THIERS	GERMAINE TILLION	0630078T	PU	82	76	6	26	29	-3	53	58	-5	70	69	1	77	79	-2	

*: B : brut ; A : attendu ; VA : valeur ajoutée

Annexe 10 : Valeur ajoutée au taux de réussite au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand

Les baccalauréats professionnels sont regroupés par domaine de spécialité, puis par secteur :

Le secteur de la production :

- 1 : Spécialités pluri-technologiques de la production
- 2 : Transformations
- 3 : Génie civil, construction, bois
- 4 : Matériaux souples
- 5 : Mécanique, électricité, électronique

Le secteur des services :

- 6 : Spécialités plurivalentes des services
- 7 : Echanges et gestion
- 8 : Communication et information
- 9 : Services aux personnes
- 10 : Services à la collectivité

Dépt.	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Production						Services						
					1	2	3	4	5	Total	6	7	8	9	10	Total	
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	-	-2	-	-	-	-2	-	-	-	3	-	3	
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030061A	PU	-	-	-1	-	-9	-7	-	-8	-	-	-	-	-8
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	-	-1	-	-	-	-1	-	6	-	-1	-	-	2
	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	0030905T	PU	-	-	-	-	4	4	-	-	-	-	-	-	-
	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	-	-	-	-	-5	-5	-10	-6	-	-	-	-	-7
		SAINTE-LOUISE	0030105Y	PR	-	-	-	-	-	-	-8	-	-	-	-	-	-8
	MOULINS	ALBERT EINSTEIN	0031043T	PU	-	0	-	-	-5	-5	-	-	-	-	-	-	-
		ANNA RODIER	003012F	PR	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	2	
	VARENNES SUR ALLIER	VAL D'ALLIER	0030924N	PU	-	-	-	-	-	-	7	-	-	-33	-	-19	
VICHY	D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	0030935A	PR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3		
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	-	3	-	-	-17	-9	-23	-9	-	-23	-	-18		
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	-	-	-	-	-1	-1	-	-	-	-	-	-	
		RAYMOND CORTAT	0150008C	PU	-	2	-	-	-	2	-3	-3	-	-1	-	-2	
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	0	
		GERBERT	0150760V	PR	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-9	-	-5	
	MAURIAC	DES METIERS	0150747F	PU	-	*	-	-	-	*	-10	-	-	-	-	-10	
	MURAT	JOSEPH CONSTANT	0150022T	PU	-	-	-3	-	-	-3	-	-	-	-	-	-	
ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	-	-	-	-	10	10	10	-	-	-	-	10		
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	SAINT JULIEN	0430053Z	PR	-	9	-	-	-	9	-	-	-	*	-	*	
	BRIVES CHARENSAC	PARADIS	0430101B	PR	-	-	-	-	6	6	-	-	-	-	-	-	
		ESPALY ST MARCEL	AUGUSTE AYMARD	0430023S	PU	-	*	-17	-	-	-18	-	-	-	-	-	
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	-	-	-	-	-3	-3	-	-	-	-	-	-	
		JEAN MONNET	0430024T	PU	-	-4	-	-	-	-4	4	-7	-	0	-	-1	
	MONISTROL SUR LOIRE	ANNE MARIE MARTEL	0430098Y	PR	-	-	-	-	-	-	14	11	-	2	-	8	
		NOTRE DAME DU CHATEAU	0430103D	PR	-	*	-	-	9	9	2	-	-	-	-	2	
YSSINGEAUX	EMMANUEL CHABRIER	0430953C	PU	-	-23	-	-	-26	-25	-	-3	-	-5	-	-3		
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001U	PU	-	-	-	-	-	-	8	-	-	5	-	6	
	BRASSAC LES MINES	FRANCOIS RABELAIS	0630012W	PU	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	2	
	CHAMALIERES	DES METIERS	0631669X	PU	-	-4	-	-	-	-4	-	-	-	3	-	3	
		LA FAYETTE	0630021F	PU	-	-	-	-	6	6	-	-	-9	-	-	-9	
	CLERMONT FERRAND	ROGER CLAUSTRÉS	0630022G	PU	-	-	-	-	4	4	-	-	-	-26	-	-26	
		MARIE CURIE	0630023H	PU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-8	-2	-7	
		AMEDEE GASQUET	0630024J	PU	-	-	-	-	-	-	-1	2	-	-	-	1	
		ANNA RODIER	0631050Z	PR	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	5	
		LES CORDELIERS	0631408N	PR	-	-	-	-	-	-	-	9	-	0	-	6	
		CAMILLE CLAUDEL	0631409P	PU	-	-	-	-	-4	-4	-	-	-	-17	-15	-16	
		GODEFROY DE BOUILLON	0631736V	PR	-	5	-	-	-8	-5	-	-	4	-	-	4	
	SAINT ALYRE	0631737W	PR	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	-	8		
	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	0630041C	PU	-	-	-	-	-7	-7	9	-	-	-	-	9	
	PONT DU CHATEAU	PIERRE BOULANGER	0631480S	PU	-	-	-	-	-4	-4	-	-8	-	-	-	-8	
	RIOM	MARIE LAURENCIN	0630054S	PU	-	-	-2	-7	-	-6	3	7	-	-	-	5	
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	-	5	2	-	-5	2	-	-	-	-	-	-	
	ST ELOY LES MINES	DESAIX	0630061Z	PU	7	-	-	-13	3	-4	-	-	-	-	-	-	
THIERS	GERMAINE TILLION	0630078T	PU	-	15	-	-	35	22	18	-13	-	-	-	-1		

* : Donnée non disponible

Annexe 11 : Valeur ajoutée au taux de mentions au baccalauréat par domaine de spécialité pour les LP de l'académie de Clermont-Ferrand

Les filières des baccalauréats professionnels sont regroupées par domaine de spécialité, puis par secteur :

Le secteur de la production :

- 1 : Spécialités pluri-technologiques de la production
- 2 : Transformations
- 3 : Génie civil, construction, bois
- 4 : Matériaux souples
- 5 : Mécanique, électricité, électronique

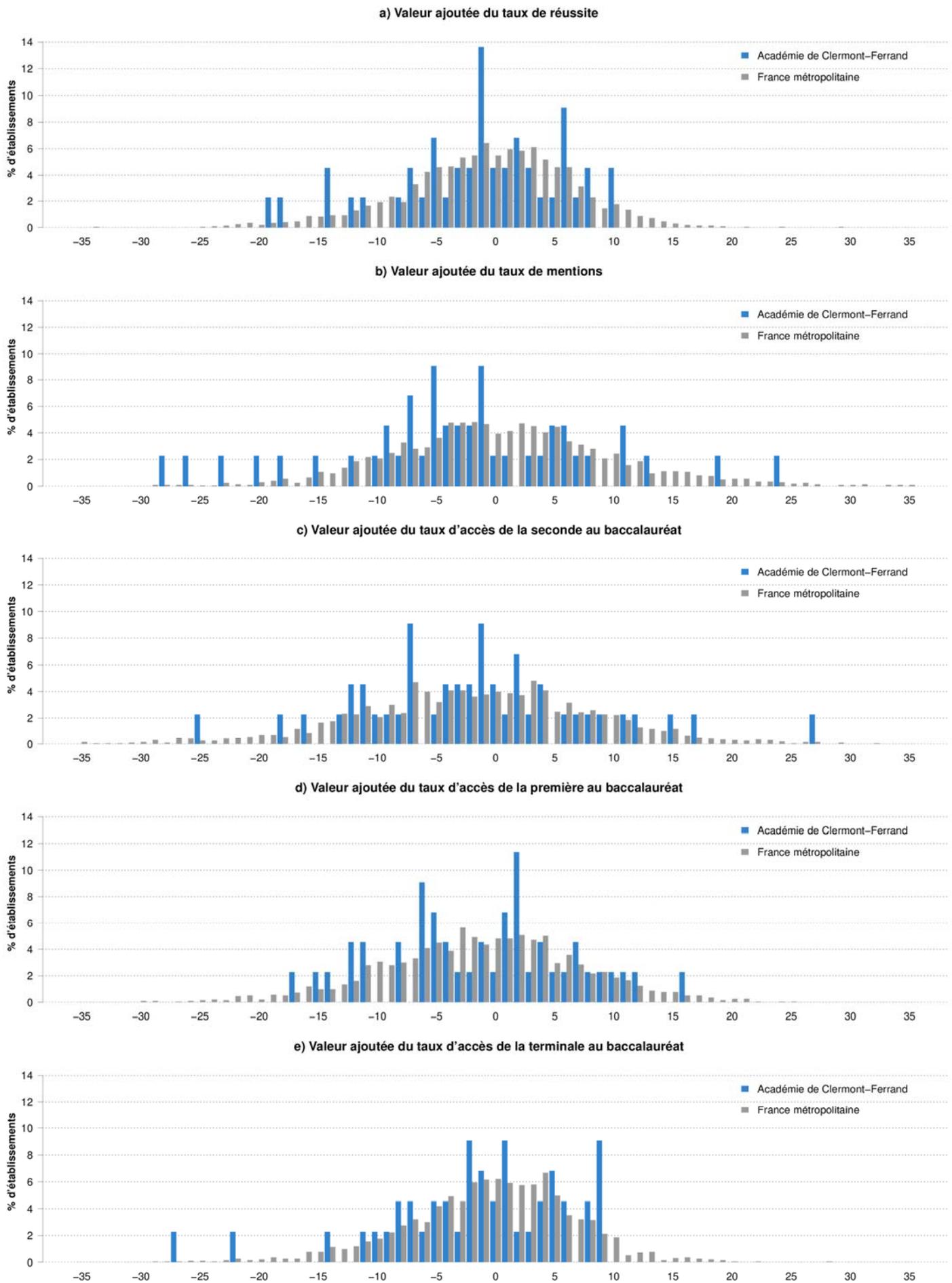
Le secteur des services :

- 6 : Spécialités plurivalentes des services
- 7 : Echanges et gestion
- 8 : Communication et information
- 9 : Services aux personnes
- 10 : Services à la collectivité

Dépt.	Commune	Etablissement	Code	Secteur	Production						Services					
					1	2	3	4	5	Total	6	7	8	9	10	Total
ALLIER	COMMENTRY	GENEVIEVE VINCENT	0031044U	PU	-	18	-	-	-	18	-	-	-	3	-	3
	CUSSET	ALBERT LONDRES	0030061A	PU	-	-	3	-	-4	-2	-	0	-	-	-	0
		VALERY LARBAUD	0031082K	PU	-	-9	-	-	-	-9	-	10	-	-3	-	3
	GANNAT	GUSTAVE EIFFEL	0030905T	PU	-	-	-	-	5	5	-	-	-	-	-	-
	MONTLUCON	PAUL CONSTANS	0030026M	PU	-	-	-	-	-10	-10	-18	-4	-	-	-	-9
		SAINTE-LOUISE	0030105Y	PR	-	-	-	-	-	-	13	-	-	-	-	13
	MOULINS	ALBERT EINSTEIN	0031043T	PU	-	-9	-	-	0	-1	-	-	-	-	-	-
		ANNA RODIER	003012F	PR	-	-	-	-	-	-	-	-2	-	-7	-	-5
	VARENNES SUR ALLIER	VAL D'ALLIER	0030924N	PU	-	-	-	-	-	-	-10	-	-	-38	-	-28
VICHY	D'ENSEIGNEMENT SUP. DE VICHY	0030935A	PR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	24	-	24	
YZEURE	JEAN MONNET	0030038A	PU	-	-22	-	-	-11	-16	-16	8	-	-10	-	-5	
CANTAL	AURILLAC	MONNET-MERMOZ	0150006A	PU	-	-	-	-	-6	-6	-	-	-	-	-	
		RAYMOND CORTAT	0150008C	PU	-	16	-	-	-	16	11	-17	-	-6	-	-7
		DE LA COMMUNICATION ST GERAUD	0150047V	PR	-	-	-	-	-	-	-	-	11	-	-	11
		GERBERT	0150760V	PR	-	-	-	-	-	-	-	-19	-	-25	-	-23
	MAURIAC	DES METIERS	0150747F	PU	-	*	-	-	-	*	-10	-	-	-	-10	
	MURAT	JOSEPH CONSTANT	0150022T	PU	-	-	4	-	-	4	-	-	-	-	-	
ST FLOUR	DE HAUTE AUVERGNE	0150030B	PU	-	-	-	-	-7	-7	-2	-	-	-	-2		
HAUTE LOIRE	BRIOUDE	SAINT JULIEN	0430053Z	PR	-	-12	-	-	-	-12	-	-	-	*	*	
	BRIVES CHARENSAC	PARADIS	0430101B	PR	-	-	-	-	6	6	-	-	-	-	-	
		ESPALY ST MARCEL	AUGUSTE AYMARD	0430023S	PU	-	*	-4	-	-	-5	-	-	-	-	
	LE PUY EN VELAY	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	0430020N	PU	-	-	-	-	-2	-2	-	-	-	-	-	
		JEAN MONNET	0430024T	PU	-	2	-	-	-	2	10	-12	-	-20	-	-9
	MONISTROL SUR LOIRE	ANNE MARIE MARTEL	0430098Y	PR	-	-	-	-	-	-	-12	28	-	3	-	7
		NOTRE DAME DU CHATEAU	0430103D	PR	-	*	-	-	7	5	5	-	-	-	-	5
YSSINGEAUX	EM MANUEL CHABRIER	0430953C	PU	-	-7	-	-	-11	-10	-	-18	-	-2	-	-15	
PUY DE DOME	AMBERT	BLAISE PASCAL	0630001U	PU	-	-	-	-	-	-	16	-	-	9	-	11
	BRASSAC LES MINES	FRANCOIS RABELAIS	0630012W	PU	-	-	-	-	-	-	-	8	-	-	-	8
	CHAMALIERES	DES METIERS	0631669X	PU	-	6	-	-	-	6	-	-	-	-22	-	-22
		LA FAYETTE	0630021F	PU	-	-	-	-	11	11	-	-	-13	-	-	-13
	CLERMONT FERRAND	ROGER CLAUSTRÉS	0630022G	PU	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-35	-	-35
		MARIE CURIE	0630023H	PU	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-10	2	-8
		AMEDEE GASQUET	0630024J	PU	-	-	-	-	-	-	-2	-2	-	-	-	-2
		ANNA RODIER	0631050Z	PR	-	-	-	-	-	-	-26	-	-	-	-	-26
		LES CORDELIERS	0631408N	PR	-	-	-	-	-	-	-	28	-	2	-	19
		CAMILLE CLAUDEL	0631409P	PU	-	-	-	-	-13	-13	-	-	-	-18	-22	-21
		GODEFROY DE BOUILLON	0631736V	PR	-	-7	-	-	-6	-6	-	-	1	-	-	1
	SAINT ALYRE	0631737W	PR	-	-	-	-	-	-	-20	-	-	-	-	-20	
	ISSOIRE	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	0630041C	PU	-	-	-	-	-19	-19	-10	-	-	-	-	-10
	PONT DU CHATEAU	PIERRE BOULANGER	0631480S	PU	-	-	-	-	-5	-5	-	4	-	-	-	4
	RIOM	MARIE LAURENCIN	0630054S	PU	-	-	-5	-23	-	-20	3	17	-	-	-	10
		PIERRE JOEL BONTE	0631985R	PU	-	-1	3	-	5	3	-	-	-	-	-	-
	ST ELOY LES MINES	DESAIX	0630061Z	PU	4	-	-	-12	-16	-7	-	-	-	-	-	-
THIERS	GERMAINE TILLION	0630078T	PU	-	15	-	-	0	9	-3	-10	-	-	-	-8	

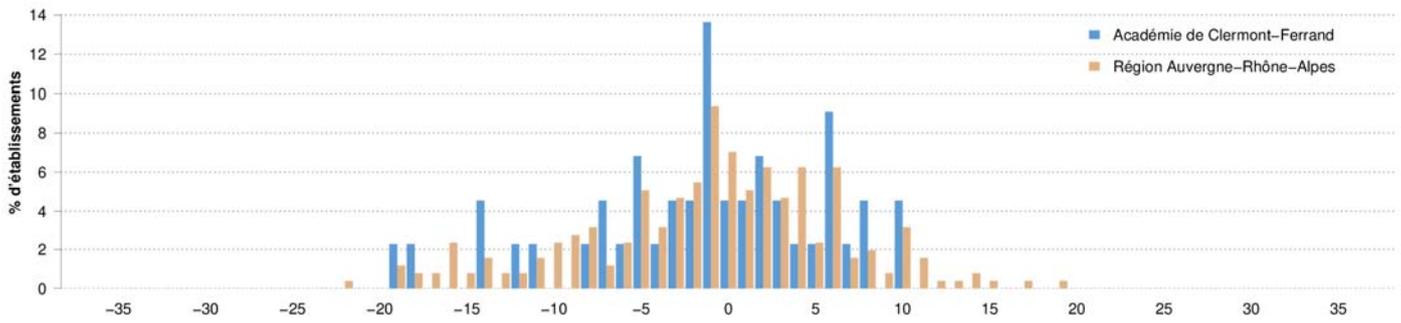
* : Donnée non disponible

Annexe 12 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de France métropolitaine pour chacun des 5 indicateurs

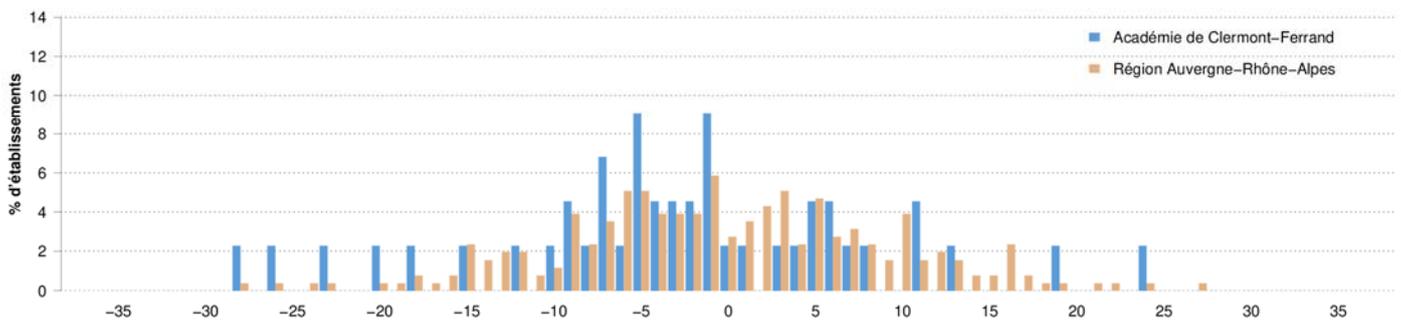


Annexe 13 : Dispersion des LP de l'académie de Clermont-Ferrand et de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour chacun des 5 indicateurs

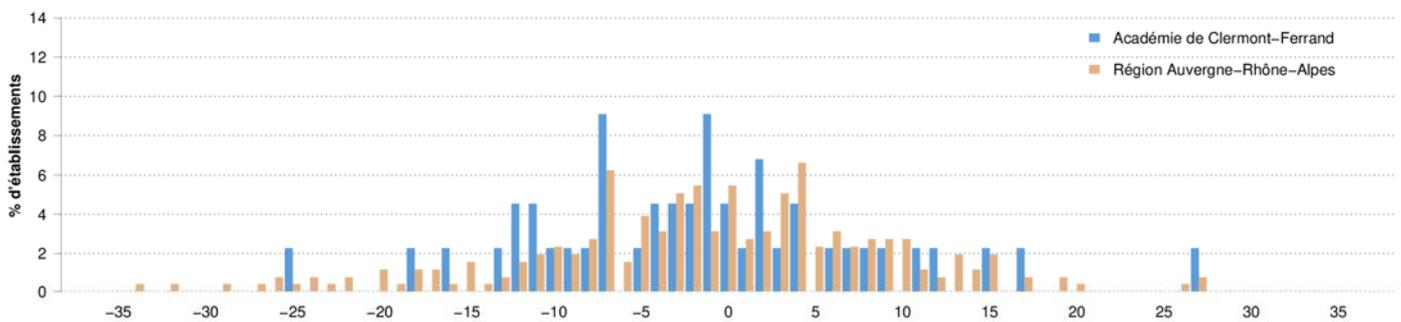
a) Valeur ajoutée du taux de réussite



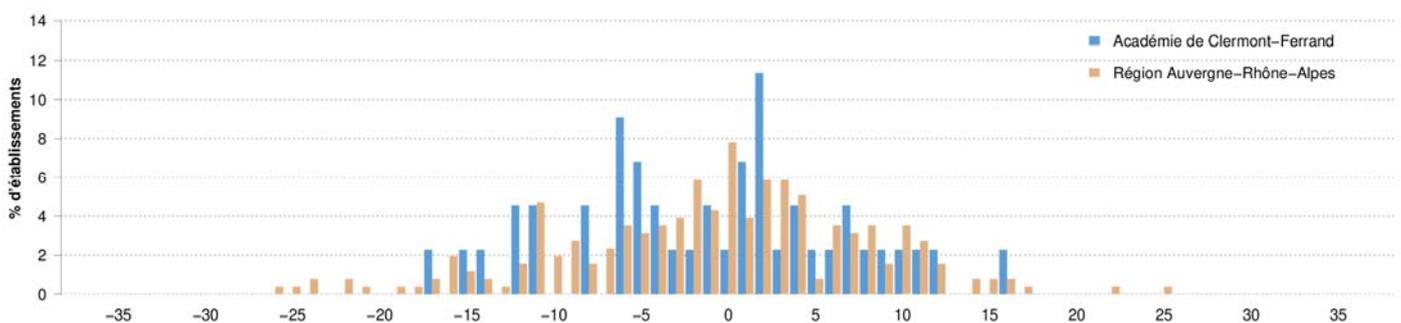
b) Valeur ajoutée du taux de mentions



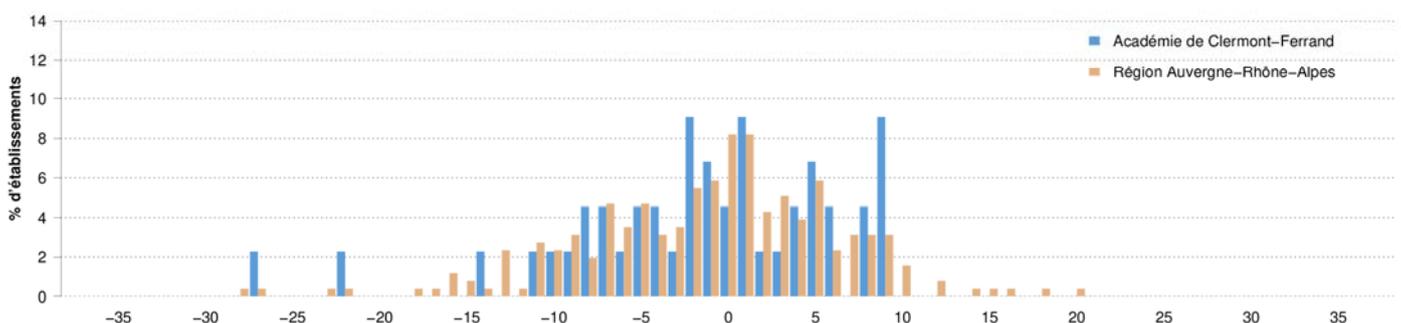
c) Valeur ajoutée du taux d'accès de la seconde au baccalauréat



d) Valeur ajoutée du taux d'accès de la première au baccalauréat



e) Valeur ajoutée du taux d'accès de la terminale au baccalauréat



Annexe 15 : Liste des LP de l'académie de Clermont-Ferrand n'ayant pas changé de groupe entre les sessions 2017 et 2018

Groupe à l'issue des sessions 2017 et 2018	Département	Etablissement (Lycée)	Ville	Code	Secteur	Variation							
						Effectif au baccalauréat		Taux de réussite		Taux d'accès 2nde-bac			
						nombre	%	brut attendu	Valeur ajoutée	brut attendu	Valeur ajoutée		
En deçà des attentes	CANTAL	JOSEPH CONSTANT	MURAT	0150022T	PU	-9	-29%	3	-3	6	-22	-8	-14
	HAUTE LOIRE	CHARLES ET ADRIEN DUPUY	LE PUY EN VELAY	0430020N	PU	7	16%	25	1	24	5	-2	7
	HAUTE LOIRE	AUGUSTE AYMARO	ESPALY ST MARCEL	0430023S	PU	-6	-29%	-14	1	-15	15	7	8
	PUY DE DOME	MARIE LAURENCOIN	RIOM	0630054S	PU	2	2%	10	4	6	1	0	1
Neutre	ALLIER	VALERY LARBAUD	CUSSET	0031082K	PU	-5	-3%	-1	2	-3	0	0	0
	CANTAL	RAYMOND CORIAT	AURILLAC	0150008C	PU	8	8%	2	0	2	-3	0	-3
	HAUTE LOIRE	JEAN MONNET	LE PUY EN VELAY	0430024T	PU	0	0%	3	1	2	-1	0	-1
	PUY DE DOME	DES METERS	CHAMALLERES	0631669X	PU	-1	-2%	0	1	-1	-2	-2	0
	PUY DE DOME	ROGER CLAUSTRÉS	CLERMONT FERRAND	0630022G	PU	12	10%	3	3	0	5	1	4
	PUY DE DOME	HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE	ISSOIRE	0630041C	PU	2	3%	-3	0	-3	0	-1	1
Accompagnateur	PUY DE DOME	MARIE CUIRE	CLERMONT FERRAND	0630023H	PU	-12	-11%	1	2	-1	0	0	0
	PUY DE DOME	PIERRE BOULANGER	PONT DU CHATEAU	0631480S	PU	-3	-3%	6	2	4	5	0	5
Performant	ALLIER	GENEVEVE VINCENT	COMMENTRY	0031044U	PU	1	2%	2	1	1	1	0	1
	CANTAL	DE HAUTE AUVERGNE	ST FLOUR	0150030B	PU	-5	-17%	6	3	3	9	1	8
	PUY DE DOME	FRANCOIS RABELAIS	BRASSA C LES MINES	0630012W	PU	0	0%	4	3	1	1	-1	2
	PUY DE DOME	LES CORDELIERS	CLERMONT FERRAND	0631408N	PR	3	4%	2	-1	3	-2	-1	-1

Clé de lecture : Le lycée Joseph Constant fait partie du groupe « en deçà des attentes » aux sessions 2017 et 2018. A la session 2018, le nombre d'élèves présents au baccalauréat était 29% plus faible que celui observé à la session 2017. La valeur ajoutée du taux de réussite, toutes séries confondues, a augmenté de 6 points, grâce à une hausse du taux de réussite brut global de 3 points et à une baisse de 3 points également du taux de réussite attendu. La valeur ajoutée du taux d'accès de la seconde au baccalauréat a par contre baissé entre 2017 et 2018 (-14 points), cette baisse est due à celle du taux d'accès brut global (-22 points) partiellement compensée par la baisse du taux d'accès attendu (-8 points).

Annexe 16 : Composition des 5 groupes de LP à l'échelle de l'académie de Clermont-Ferrand et de la France métropolitaine à la session 2018

Session du baccalauréat 2018	Clermont-Ferrand		France métropolitaine	
	Nombre	%	Nombre	%
Total lycées neutres	14		545	
Total lycées neutres réguliers entre 2017 et 2018	6	43%	195	36%
Total lycées neutres provenant d'un autre groupe	8	57%	343	64%
<i>En deçà des attentes → Neutre</i>	3	38%	128	37%
<i>Accompagnateur → Neutre</i>	2	25%	44	13%
<i>Performant → Neutre</i>	2	25%	121	35%
<i>Sélectif → Neutre</i>	1	13%	43	13%
Total nouveaux lycées neutres*	0	0%	7	2%
Total lycées performants	8		425	
Total lycées performants réguliers entre 2017 et 2018	4	50%	185	45%
Total lycées performants provenant d'un autre groupe	4	50%	229	55%
<i>En deçà des attentes → Performant</i>	1	25%	47	21%
<i>Accompagnateur → Performant</i>	0	0%	39	17%
<i>Neutre → Performant</i>	2	50%	91	40%
<i>Sélectif → Performant</i>	1	25%	41	18%
Total nouveaux lycées performants*	0	0%	11	5%
Total lycées sélectifs	6		286	
Total lycées sélectifs réguliers entre 2017 et 2018	0	0%	81	29%
Total lycées sélectifs provenant d'un autre groupe	6	100%	194	71%
<i>En deçà des attentes → Sélectif</i>	2	33%	77	40%
<i>Accompagnateur → Sélectif</i>	0	0%	5	3%
<i>Neutre → Sélectif</i>	2	33%	53	27%
<i>Performant → Sélectif</i>	2	33%	48	25%
Total nouveaux lycées sélectifs*	0	0%	11	6%
Total lycées en deçà des attentes	12		535	
Total lycées en deçà des attentes réguliers entre 2017 et 2018	4	33%	243	46%
Total lycées en deçà des attentes provenant d'un autre groupe	8	67%	282	54%
<i>Sélectif → En deçà des attentes</i>	1	13%	73	26%
<i>Accompagnateur → En deçà des attentes</i>	0	0%	30	11%
<i>Neutre → En deçà des attentes</i>	6	75%	132	47%
<i>Performant → En deçà des attentes</i>	1	13%	37	13%
Total nouveaux lycées en deçà des attentes*	0	0%	10	4%
Total lycées accompagnateurs	4		181	
Total lycées accompagnateurs réguliers entre 2017 et 2018	2	50%	44	25%
Total lycées accompagnateurs provenant d'un autre groupe	2	50%	135	75%
<i>Sélectif → Accompagnateur</i>	0	0%	6	4%
<i>En deçà des attentes → Accompagnateur</i>	1	50%	35	26%
<i>Neutre → Accompagnateur</i>	1	50%	50	37%
<i>Performant → Accompagnateur</i>	0	0%	42	31%
Total nouveaux lycées accompagnateurs*	0	0%	2	1%

* : Lycées pour lesquels les IVAL n'ont pas été calculés la session précédente

Clé de lecture : L'académie de Clermont-Ferrand compte 14 LP « neutres » en 2018. Parmi eux, 43% (nombre=6) sont réguliers contre 36% au niveau national. 8 lycées soit 57% des LP « neutres » de l'académie de Clermont-Ferrand ont changé de groupe entre 2017 et 2018. Parmi eux, 38% ont progressé du groupe « en deçà des attentes » à « neutre », 25% étaient dans le groupe « accompagnateur » en 2017, 25% étaient dans le groupe « performant » et 13% dans le groupe « sélectif ».



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

Les indicateurs de résultats des lycées publics et privés sous contrat

Baccalauréats général, technologique
et professionnel 2018

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

SOMMAIRE

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?.....	3
Quels indicateurs de résultats retenir ?.....	4
Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?.....	5
Comment interpréter les indicateurs ?.....	7
Conditions de publication des indicateurs.....	9
Pour tenir compte de la structure pédagogique des lycées	10
Le calcul des indicateurs	11

POUR CONSULTER LES INDICATEURS

www.education.gouv.fr/indicateurs-resultats-lycees

Directrice de la publication

Fabienne ROSENWALD

Directrice de l'évaluation, de la prospective et de la performance [DEPP]

Responsables de ce document :

Mustapha Touahir, Franck Evain et Sylvain Maugis

Bureau des études sur les établissements et l'éducation prioritaire – DEPP B3

Contacts

Centre de documentation statistique

01 55 55 73 58

depp.documentation@education.gouv.fr

Bureau de presse

01 55 55 30 10

spresse@education.gouv.fr

Pourquoi publier des indicateurs de résultats des lycées ?

En publiant chaque année des indicateurs de résultats des lycées, le ministère a pour objectif de rendre compte des résultats du service public d'éducation nationale et de donner aux responsables de ces établissements et aux enseignants **des outils qui les aident à améliorer l'efficacité de leurs actions.**

Les indicateurs de résultats publiés par le ministère sont mis à disposition du public afin de donner des éléments de réponse à la question de l'évaluation de l'action propre d'un lycée sur la réussite de ses élèves.

En d'autres termes, quand un lycée présente ce qui est communément appelé « de bons résultats », est-ce parce qu'il a accueilli des élèves ayant de meilleures chances de succès (élèves dotés de bonnes méthodes de travail ou bénéficiant de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades), ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez ses élèves les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Question délicate car **il n'y a pas de conception unique de ce qui pourrait être appelé « de bons résultats » pour un lycée.** Les critères retenus pour apprécier les résultats d'un établissement ne sont pas les mêmes selon les objectifs des lycéens et de leurs parents. Selon les priorités accordées au lieu d'enseignement, au choix de la série ou à la réussite, on pourrait imaginer une multiplicité d'indicateurs rendant compte de ce que recherchent les uns ou les autres. Un palmarès ou un classement des lycées n'a donc guère de sens général.

En conséquence, le ministère retient deux principes pour l'édition de ces indicateurs :

- donner des points de vue complémentaires sur les résultats des lycées ;
- proposer une appréciation relative de l'apport de ces établissements en prenant en compte leur composition sociodémographique.

Quels indicateurs de résultats retenir ?

Quels critères retenir pour apprécier les résultats d'un établissement ?

Il n'y a pas de réponse unique à cette question. Selon le point de vue, chef d'établissement, enseignant, élève ou parent d'élève, les objectifs peuvent être différents.

Pour les chefs d'établissements, ces indicateurs doivent aider à faire des choix de pilotage. Pour les élèves et leurs parents, les guider vers l'établissement qui correspondra le mieux à leurs aspirations : choix d'une série/spécialité, proximité de l'établissement de leur lieu d'habitation, réussite de la scolarité jusqu'au baccalauréat même avec redoublement.

Le ministère a pris le parti de présenter des indicateurs qui proposent des approches différentes et complémentaires des résultats des lycées. Ces indicateurs sont publiés pour les lycées publics et privés sous contrat.

Le taux de réussite au baccalauréat

C'est l'indicateur traditionnel, le plus connu et le plus facile à établir. Il rapporte le nombre d'élèves reçus au baccalauréat au nombre d'élèves présents à l'examen. Les différentes séries des baccalauréats généraux et technologiques ont toujours été distinguées. Dans la voie professionnelle, une distinction par domaines de spécialité est faite depuis 2015, en plus de la distinction entre les secteurs de la production et des services.

Le taux d'accès au baccalauréat

Le **taux d'accès de la seconde au baccalauréat** évalue, pour un élève de seconde, la probabilité qu'il obtienne le baccalauréat à l'issue d'une scolarité entièrement effectuée dans le lycée, **quel que soit le nombre d'années nécessaire**. Cet indicateur prend en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée et compte au crédit de celui-ci les élèves qui sont susceptibles d'y effectuer une scolarité complète couronnée de succès, même si cette scolarité comprend un ou plusieurs redoublements. En revanche, les élèves qui ont quitté le lycée, soit parce que celui-ci n'offre pas la section qu'ils souhaitent préparer, soit parce qu'ils ont été orientés par l'établissement vers une section d'un

autre lycée, soit parce qu'ils ont quitté le système scolaire, sont considérés du point de vue de l'indicateur comme des élèves que le lycée n'a pas su, pas voulu, ou pas pu conduire au baccalauréat.

Le taux d'accès apparaît donc beaucoup plus pertinent que le taux de réussite au baccalauréat pour apprécier l'efficacité globale d'un lycée. Cependant, ce taux peut évoluer en fonction de facteurs sur lesquels le lycée n'a que peu ou pas de prise et qui ne relèvent donc pas, à proprement parler, de son efficacité. Ainsi, un lycée qui propose toutes les sections du baccalauréat et qui est relativement isolé a, toutes choses égales par ailleurs, plus d'atouts pour garder ses élèves jusqu'en terminale (et jusqu'à l'obtention du baccalauréat) qu'un lycée que de nombreux élèves quittent en cours de cycle parce qu'ils n'y trouvent pas la section souhaitée ou parce qu'il est implanté dans une zone où la concurrence d'autres établissements est très forte. Ces éléments ont conduit le ministère à fournir le **taux d'accès de la première au baccalauréat**, qui permet de nuancer l'appréciation relative portée sur un lycée qui prépare à un éventail restreint de séries du baccalauréat à l'issue de la classe de seconde.

Nous verrons par la suite que la prise en compte de la structure pédagogique du lycée permet aussi d'atténuer les questions d'interprétation liées aux différences d'offres de formations entre lycées.

Le **taux d'accès de la terminale au baccalauréat**, également diffusé, permet d'apprécier la part de redoublants - suite à un échec au baccalauréat - acceptée au sein de l'établissement, et d'évaluer l'efficacité de sa politique de redoublement.

Le taux de mentions au baccalauréat

Diffusé pour la première fois à l'occasion des IVAL session du baccalauréat 2017, le taux de mentions obtenues ne se substitue pas aux précédents ; il les complète. Il devrait permettre d'enrichir l'analyse sur la performance des établissements, entre autres pour ceux ayant des taux de réussite attendus au baccalauréat élevés et dont les valeurs ajoutées sont, par construction, limitées.

Comment apprécier la valeur ajoutée d'un lycée ?

La question est de savoir comment évaluer l'action propre du lycée, ce qu'il a « ajouté » au niveau initial des élèves qu'il a reçus. En d'autres termes, si un lycée présente une valeur élevée pour un indicateur, est-ce dû au fait qu'il a reçu des élèves ayant de meilleures chances de succès – bons élèves dotés de bonnes méthodes de travail ayant pu obtenir le baccalauréat sans effort particulier de la part du lycée, ou encore qui se trouvent dans un lycée où ils bénéficient de l'influence positive sur leurs résultats de leurs camarades mieux dotés qu'eux – ou bien est-ce dû au fait qu'il a su, tout au long d'une scolarité, développer chez des élèves peut-être moins bien dotés au départ, les connaissances et les capacités qui ont permis leur succès ?

Il faut donc s'efforcer d'éliminer l'incidence des facteurs de réussite scolaire extérieurs au lycée pour essayer de conserver ce qui est dû à son action propre.

Une partie des facteurs de réussite est propre à l'élève. Les facteurs individuels extérieurs que sont l'âge, l'origine sociale, le sexe et le niveau scolaire à l'entrée au lycée de chaque élève (apprécié par la moyenne des notes aux épreuves écrites du diplôme national du brevet [DNB]) ont été retenus car ils donnent une première approximation des chances (au sens statistique du terme) d'accès et de réussite au baccalauréat d'un élève.

En moyenne, le taux de réussite au baccalauréat général et technologique varie de 13 points entre les élèves à l'heure et ceux en retard à l'entrée au lycée. L'écart est supérieur à 18 points entre les élèves ayant eu 10 ou moins aux épreuves écrites du DNB et ceux ayant eu plus de 14, et de 8 points entre les enfants de parents à catégorie sociale très favorisée et les enfants de parents à catégorie sociale défavorisée. Il est moins important selon le sexe (3 points entre les filles et les garçons).

Les regroupements réalisés pour les origines sociales

À partir de la session 2015, les catégories socioprofessionnelles des deux parents sont prises en compte pour mesurer l'origine sociale, et leur croisement permet d'affecter à chaque élève un indice de position sociale¹. Ce dernier a été créé à partir de données comportant une description extrêmement fine du milieu familial (diplôme des parents, revenus, pratiques culturelles, conditions de logement, etc.), afin de définir si les élèves se trouvaient dans une

situation favorable aux apprentissages. La valeur moyenne de cet indice a été calculée pour chaque couple de catégories socioprofessionnelles (en tenant compte du cas particulier des familles monoparentales), pour hiérarchiser le milieu social des élèves, dans les bases de données pour lesquelles seule cette information était disponible.

L'autre partie des facteurs de réussite est liée à la structure de l'établissement que fréquente l'élève en termes de population accueillie. Des analyses de l'influence de la mixité des élèves sur la réussite ou l'accès en filières générales, technologiques ou professionnelles montrent que le regroupement d'élèves ayant des caractéristiques favorisées dans un même établissement a un impact positif, par rapport à une structure plus défavorisée, sur l'accès et la réussite au baccalauréat de l'ensemble des élèves de l'établissement.

En moyenne, la réussite des élèves comparables en termes sociodémographiques et scolaires est très sensible à la composition sociodémographique des lycées où ils sont scolarisés (âge, origine sociale et sexe des élèves). A titre d'exemple, près de 97 % des enfants d'ouvriers ou d'inactifs scolarisés dans les 10 % de lycées qui ont la plus forte part d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants, obtiennent le baccalauréat, alors que seuls 83 % d'entre eux réussissent à l'examen lorsqu'ils sont dans un des 10 % de lycées accueillant le moins d'enfants de cadres supérieurs ou d'enseignants.

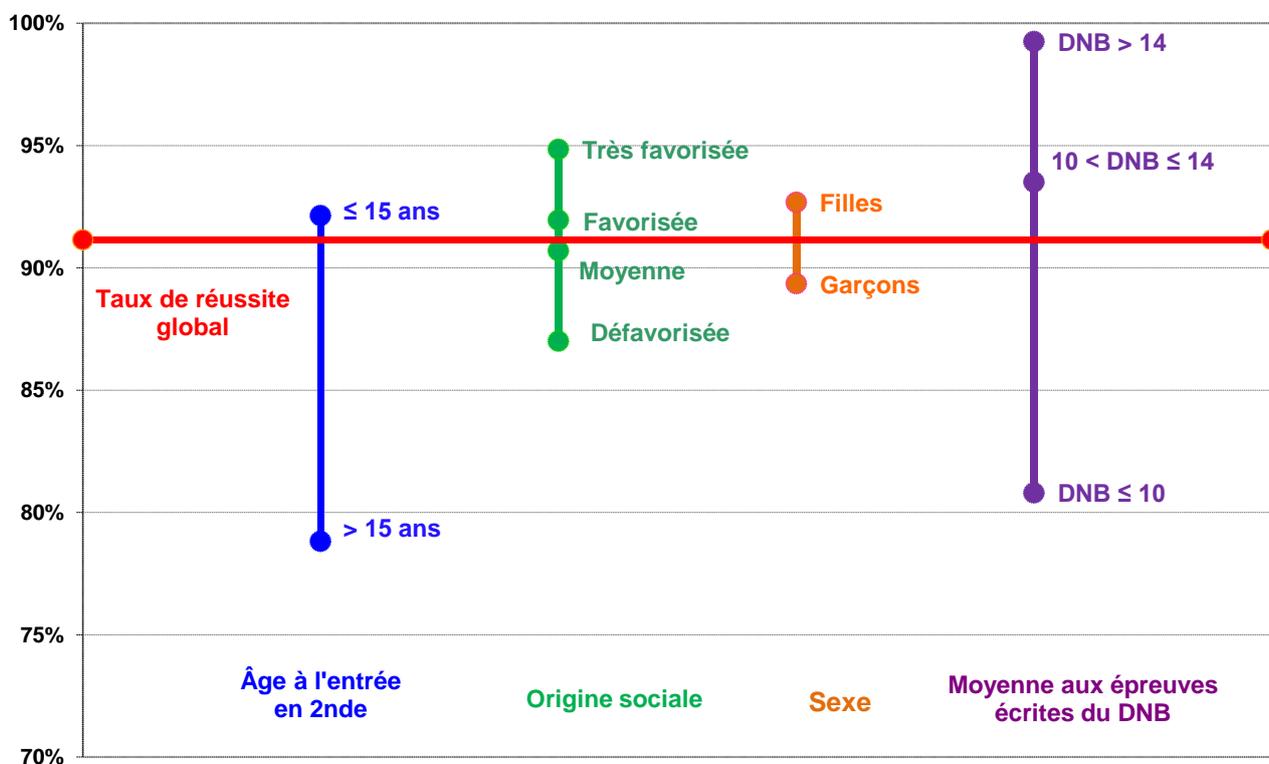
Pour juger de l'efficacité d'un lycée, il faut donc comparer la réussite de chacun de ses élèves à celle des élèves comparables scolarisés dans des lycées comparables, en termes d'âge, d'origine sociale, de sexe et de niveau scolaire à l'entrée au lycée.

C'est en tenant compte des caractéristiques de chaque élève et des caractéristiques de l'établissement (% d'élèves en retard scolaire, indice de position sociale moyen, niveau scolaire moyen à l'entrée en seconde, % de filles) dans lequel il étudie qu'est calculé, pour chaque lycéen, une probabilité de réussite, d'accès ou de mention au baccalauréat. Le taux attendu de réussite, d'accès ou de mention au baccalauréat de l'ensemble du lycée en est déduit.

¹ Cf. Thierry Rocher, « Construction d'un Indice de position sociale des élèves », *Education & formations n°90*, avril 2016 DEPP.

Baccalauréat général et technologique (session 2018)

Taux de réussite nationaux selon l'âge à l'entrée en seconde, l'origine sociale, le sexe ou le niveau scolaire des élèves des établissements publics et privés sous contrat (France métropolitaine + DOM)



Note de lecture : Les élèves ayant obtenu 10 de moyenne ou moins aux épreuves écrites du DNB ont un taux de réussite au baccalauréat de 80,8% en 2018.

Ces taux attendus ne constituent pas des objectifs, mais une simulation de ce que serait le taux de réussite, d'accès ou de mention de chaque lycée si celui-ci ne contribuait ni plus, ni moins, à la réussite scolaire de ses élèves, que la moyenne des établissements considérés.

Si l'écart entre le taux constaté et le taux attendu (taux constaté – taux attendu), appelé « **valeur ajoutée** », est positif, on a tout lieu de penser que le lycée a apporté aux élèves qu'il a accueillis plus que ce que ceux-ci auraient reçu s'ils avaient fréquenté un établissement situé dans la moyenne. Si l'écart est négatif, la présomption inverse prévaudra. Cette approche de la valeur ajoutée est relative. Elle permet une comparaison avec l'efficacité moyenne. Elle

n'implique évidemment pas que les lycées ayant une valeur ajoutée négative voient le niveau de leurs élèves baisser au cours de leur scolarité.

Afin de prendre en compte la structure pédagogique des lycées et ainsi différencier ceux qui disposent d'une large palette de formations des autres, **le calcul du taux d'accès attendu est établi en tenant compte des séries offertes par le lycée** (voir page 11).

Seule l'analyse combinée de l'ensemble de ces indicateurs est à même de donner une image de la réalité complexe que constituent les résultats d'un établissement.

Comment interpréter les indicateurs ?

L'exemple présenté ci-après a pour but d'illustrer ce que peut être l'utilisation des indicateurs pour apprécier les différents aspects des résultats d'un lycée.

Il montre que les analyses conduites doivent prendre appui sur les modes de calcul des indicateurs proposés et tenir compte de toute la complexité des situations des établissements. Ils illustrent également l'intérêt de la présentation de plusieurs indicateurs, qui donnent des points de vue différents et complémentaires sur les résultats des lycées. Ces indicateurs, qui permettent de mettre en valeur les points forts et les points faibles d'un lycée veulent inciter celui-ci à prendre appui sur les premiers pour améliorer les seconds.

La complexité et la diversité des situations réelles – dont cette analyse ne peut rendre compte que très sommairement – conduit à souligner une fois encore le danger qu'il y aurait à utiliser ces indicateurs – et a fortiori à ne retenir qu'une partie d'entre eux – pour établir des palmarès ou faire des comparaisons sans en fournir les termes.

Libellés des séries pour les lycées d'enseignement général et technologique

Les filières générales	Les filières technologiques
L : Littéraire	STMG : Sciences et Technologies du management et de la Gestion
ES : Economique et Social	STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et Développement Durable
S : Scientifique	STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
	STL : Sciences et Technologies de Laboratoire
	ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
	TMD : Techniques de la Musique et de la Danse
	STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

Les regroupements des filières du baccalauréat professionnel

Les secteurs de la production et des services sont définis par la nomenclature interministérielle des spécialités de formation (décret n° 94-522 du 21 juin 1994, Journal officiel du 26 juin 1994). Les filières des baccalauréats professionnels sont regroupées par domaine de spécialités, puis par secteur.

Le secteur de la production	Le secteur des services
<ul style="list-style-type: none">▪ Spécialités pluri-technologiques de la production ;▪ Agriculture, pêche, forêt et espaces verts² ;▪ Transformations ;▪ Génie civil, construction, bois ;▪ Matériaux souples ;▪ Mécanique, électricité, électronique.	<ul style="list-style-type: none">▪ Spécialités plurivalentes des services ;▪ Échanges et gestion ;▪ Communication et information ;▪ Services aux personnes ;▪ Services à la collectivité.

² Les résultats aux filières agricoles ne sont pas traités par le ministère de l'éducation nationale et n'apparaissent donc pas dans les IVAL.

Cas d'un lycée d'enseignement général et technologique (catégorie « lycée général »)

Taux de réussite au baccalauréat 2018				
Part de bacheliers parmi les élèves ayant passé le baccalauréat				
Série	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nombre d'élèves présents au bac
Toutes séries	87	81	+6	151
L	90	85	+5	31
ES	89	80	+9	70
S	82	81	+1	50

Taux d'accès de la seconde, de la première et de la terminale au baccalauréat 2018				
Probabilité qu'un élève obtienne le baccalauréat dans l'établissement s'il y est entré en seconde, en première ou en terminale				
Niveau	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Effectifs à la rentrée 2018
Seconde	57	67	-10	209
Première	84	85	-1	150
Terminale	90	87	+3	145

Taux de mentions au baccalauréat 2018				
Part d'élèves ayant obtenu une mention parmi les élèves ayant passé le baccalauréat				
Série	Taux constaté (%)	Taux attendu (%)	Valeur ajoutée	Nombre d'élèves présents au bac
Toutes séries	32	34	-2	151
L	26	31	-5	31
ES	36	37	-1	70
S	29	33	-4	50

Du point de vue de la réussite au baccalauréat (indicateur n° 1), ce lycée d'enseignement général (il n'offre que les séries L, ES et S) présente de bons résultats. En effet, 87 % des élèves présents à l'examen obtiennent le baccalauréat. Ce taux de réussite constaté est supérieur de 6 points à ce qu'il aurait été si ses élèves de terminale avaient été scolarisés dans un lycée « neutre » au sens statistique du terme. Toujours du seul point de vue de la réussite, le lycée semble apporter plus à ses classes de séries L et ES qu'à celles de la série S.

Mais on ne peut se contenter des seuls taux de réussite. L'examen des taux d'accès (indicateur n° 2) doit compléter l'analyse. Un élève de seconde de cet établissement n'a qu'un peu plus d'une chance sur deux d'obtenir son baccalauréat en restant dans ce lycée (57 %). Ce résultat est en dessous du taux observé pour les élèves de mêmes caractéristiques

scolarisés dans des lycées généraux comparables en termes de population accueillie (67 %). Cela conduit à penser qu'un nombre important des élèves du lycée doivent le quitter en cours de scolarité. C'est plutôt en fin de seconde que les élèves quittent le lycée puisque les taux d'accès de la première et de la terminale au baccalauréat sont très proches des taux attendus. De plus, le taux d'accès terminale-bac est légèrement supérieur au taux de réussite au baccalauréat, ce qui signifie les élèves ayant échoué au baccalauréat sont acceptés comme redoublants dans l'établissement.

Enfin, les valeurs ajoutées associées aux taux de mentions (indicateur n° 3) indiquent que si le lycée permet à davantage de lycéens qu'on pouvait s'y attendre d'avoir le baccalauréat, ceux-ci ne l'obtiennent pas aussi souvent qu'attendu avec une mention, compte tenu de leurs caractéristiques.

Conditions de publication des indicateurs

Le ministère calcule des indicateurs de résultats pour **4 339** lycées publics et lycées privés sous contrat (**2 313** lycées d'enseignement général et technologique et **2 026** lycées professionnels) qui préparent au baccalauréat. Dans certains cas, la fiche de l'établissement peut ne pas être renseignée, partiellement renseignée ou être renseignée avec une indication de précaution d'usage pour certains indicateurs.

▪ **Aucun indicateur publié**

Pour les lycées généraux et technologiques, il faut au moins 20 candidats au baccalauréat (10 pour les lycées professionnels) pour que les indicateurs soient calculés. Si cette condition n'est pas respectée, la fiche de l'établissement n'est pas publiée.

De même, si un lycée offre un cycle incomplet (un ou deux niveaux), les taux d'accès au baccalauréat ne peuvent être calculés et dans ce cas la fiche n'est pas publiée.

▪ ⁽¹⁾ : **Taux de réussite ou de mentions attendu = taux moyen national**

Lorsque les effectifs d'élèves et d'établissements ne sont pas suffisants, les taux de réussite et de mentions attendus sont égaux aux taux moyens calculés France entière. C'est le cas pour :

- la série « Techniques de la musique et de la danse »
- le domaine de spécialité « Spécialités pluri-technologiques de la production »

Lorsque la part d'élèves dont la note au brevet a été retrouvée est supérieure à 50% pour l'ensemble de l'établissement mais inférieure pour à 50% pour une de ses séries, le taux de réussite attendu correspond également au taux de réussite moyen France pour cette série. Idem pour le taux de mentions.

▪ **ND : non déterminé**

Les taux peuvent être non déterminés pour quatre raisons :

(1) Trop peu d'élèves

- moins de 10 candidats dans une série du bac général et technologique ou dans une filière (production ou services) du bac professionnel
- moins de 5 candidats dans un domaine de spécialité du bac professionnel

Dans ce cas, les taux de réussite et de mentions attendus est à « ND »

(2) Trop peu de notes au brevet retrouvées

Lorsque la part de notes au brevet retrouvées est inférieure à 50% au niveau :

- de la série : taux attendu de la série = ND
- de l'ensemble des candidats au bac : taux toutes séries confondues = ND
- de l'ensemble des élèves de l'établissement : taux d'accès attendus = ND

(3) Mayotte

Le calcul des taux attendus pour les lycées de Mayotte donnant des résultats très atypiques, ils ont également été mis à « ND ».

(4) Existence probable d'une convention inter-établissements

Pour quelques lycées généraux et technologiques n'offrant qu'une ou deux séries, avec un taux d'accès 2^{nde}-Bac très faible dû à une forte orientation en fin de 2^{nde} vers d'autres établissements, le taux d'accès 2^{nde}-Bac (brut et attendu) est également mis à « ND ».

Pour tenir compte de la structure pédagogique des lycées

Les sept catégories de lycées d'enseignement général et technologique

Les taux d'accès (indicateur n°2) prennent en compte l'ensemble de la scolarité dans le lycée. Leur valeur dépend pour partie de la structure pédagogique de l'établissement. En effet, un lycée à large spectre de formations a de grandes chances de garder l'ensemble de ses élèves tout au long de leur scolarité ; à l'inverse, un lycée qui offre une palette plus étroite de formations voit un certain nombre de ses élèves le quitter pour poursuivre leur scolarité dans une filière non proposée par l'établissement. Pour tenir compte de la diversité des structures pédagogiques des lycées, il semble donc plus juste, lorsqu'on calcule la « valeur ajoutée » des lycées en termes de taux d'accès, de raisonner à structure pédagogique aussi comparable que possible.

C'est pourquoi l'ensemble des établissements qui offrent en terminale un enseignement de type général et technologique ont été classés selon leur structure pédagogique.

Les lycées ont été répartis en sept catégories présentées dans le tableau ci-dessous. Celles-ci ont été choisies de manière à ce que le taux d'accès 2^{nde}-Bac soit relativement homogène entre les différents lycées d'une même catégorie. Ainsi, si le taux d'accès constaté peut logiquement varier en fonction de l'offre de formation, la valeur ajoutée de ce taux d'accès sera elle obtenue en comparant des établissements relativement proches les uns des autres.

Les lycées d'enseignement général et technologique publics et privés sous contrat en 2017-2018

Catégorie de lycée	Nombre de lycées	Nombre d'élèves de terminale à la rentrée 2018
Lycées avec uniquement L, ES et S	444	75 050
Lycées avec uniquement L, ES, S et STMG	599	158 263
Lycées avec L, ES, S, STMG et autre(s) série(s)	469	157 616
Lycées avec L, ES, S et autre(s) série(s) hors STMG	265	64 664
Lycées hôteliers	38	1 521
Autres lycées avec au plus 3 séries	390	45 605
Autres lycées avec au moins 4 séries	108	26 729
Ensemble	2 313	529 448

Le calcul des indicateurs

Il y a trois indicateurs principaux : taux de réussite, taux d'accès et taux de mentions. À chacun de ces indicateurs sont associés des taux attendus, qui correspondent aux taux moyens estimés pour des élèves d'âge, d'origine sociale, de niveau scolaire à l'entrée en seconde et de sexe comparables, scolarisés dans des établissements comparables en termes d'offre de formation et de caractéristiques de la population accueillie.

Taux de réussite constaté

Le taux de réussite au baccalauréat est la proportion, parmi les élèves présents à l'examen, de ceux qui ont obtenu le diplôme. Le taux constaté de réussite au baccalauréat se calcule de la façon suivante :

Taux constaté de réussite au baccalauréat =

$$\frac{\text{Bacheliers} \times 100}{\text{Présents}}$$

Où :

Bacheliers = élèves de l'établissement ayant obtenu le baccalauréat en juin ou en septembre de l'année (N)

Présents = élèves de l'établissement inscrits au baccalauréat dans l'établissement et présents à l'examen en juin ou septembre de l'année (N).

Taux d'accès constaté

Le taux d'accès de seconde au baccalauréat est la probabilité, pour un élève, d'accéder successivement de seconde en première, de première en terminale et de terminale au baccalauréat au sein de l'établissement³. Ainsi, le taux d'accès de seconde au baccalauréat est le produit de ces trois taux intermédiaires (2^{nde}-1^{ère}, 1^{ère}-Terminale et Terminale-Bac).

Pour les IVAL session N du baccalauréat, chaque taux d'accès intermédiaire est calculé en observant ce que les élèves inscrits dans l'établissement en décembre N-1 sont devenus en décembre N. Le taux d'accès au baccalauréat, produit de ces taux intermédiaires, n'est donc pas fondé sur le suivi d'une cohorte réelle d'élèves, mais sur l'observation du parcours des élèves présents à tous les niveaux une même année scolaire. C'est ce qu'il est convenu d'appeler un suivi de cohorte fictive. Les cohortes fictives nécessitent seulement un constat sur deux années consécutives, permettant ainsi de ne pas attendre que la cohorte ait quitté le lycée, ce qui nécessiterait l'observation d'au moins quatre années successives.

Le taux d'accès constaté d'un niveau à l'autre se calcule de la façon suivante :

Taux d'accès constaté d'un niveau à l'autre =

$$\frac{\text{Succès} \times 100}{\text{Inscrits} - \text{Doublants}}$$

Où :

Inscrits = élèves inscrits dans le niveau de départ en décembre de l'année (N-1)

Doublants = élèves de l'établissement qui redoublent le niveau de départ dans le lycée en décembre de l'année (N)

³ À partir de 2016, les passages au niveau supérieur en changeant de filière (2^{nde} GT vers 1^{ère} PRO par exemple) sont considérés comme des succès. De la même manière, les redoublements en changeant de filière (2^{nde} PRO vers 2^{nde} GT par exemple) n'atténuent pas le taux d'accès. Ceci à condition bien sûr que l'élève reste dans le même établissement. Seuls les lycées polyvalents sont donc concernés.

À partir de 2017, les déménagements sont également pris en compte. Un élève qui accède au niveau supérieur tout en changeant d'établissement ne pénalisera plus le taux d'accès du lycée d'origine si cela fait suite à un changement de commune de résidence.

Pour le calcul des taux d'accès de 2^{nde} en 1^{ère} et de 1^{ère} en terminale :

Succès = élèves qui passent dans le niveau supérieur dans le lycée en décembre de l'année (N)

Pour le calcul du taux d'accès Terminale-Baccalauréat :

Succès = élèves de l'établissement ayant obtenu le baccalauréat en juin ou en septembre de l'année (N)

En soustrayant les redoublants de l'établissement du dénominateur, on suppose que les élèves ayant redoublé cette année dans l'établissement auront, l'année suivante, la même probabilité d'accéder au niveau supérieur.

Calcul pratique d'un taux d'accès constaté

Un lycée scolarise 221 élèves en seconde, 215 en première et 235 en terminale en décembre de l'année (N-1). Le devenir de ces élèves l'année suivante est décrit dans le tableau ci-après :

Niveau	Inscrits	Succès	Doublants
2 ^{nde}	221	159	9
1 ^{ère}	215	191	5
Terminale	235	201	4

Le taux constaté d'accès de seconde en première vaut : $\frac{159}{221-9} = 75,0\%$

Le taux constaté d'accès de première en terminale vaut : $\frac{191}{215-5} = 91,0\%$

Le taux constaté d'accès de terminale au baccalauréat vaut : $\frac{201}{235-4} = 87,0\%$

Finalement, le taux constaté d'accès de seconde au baccalauréat vaut :

$$\frac{75,0}{100} \times \frac{91,0}{100} \times \frac{87,0}{100} = 59,4\%$$

Interprétation d'un taux d'accès

La complexité d'un taux d'accès constaté suppose d'être prudent dans son interprétation et, notamment, de garder présent à l'esprit qu'il estime la capacité du lycée à conserver ses élèves tout au long du second cycle et à leur faire obtenir le baccalauréat à l'issue de celui-ci. Si de nombreux facteurs propres au lycée peuvent influencer sur cette capacité, d'autres lui échappent :

– les facteurs liés à la politique de l'établissement :

- politique de réorientation des élèves en difficulté vers d'autres structures ou d'autres séries situées dans d'autres établissements ;
- gestion des redoublements ;
- politique à l'égard des élèves en situation d'abandon d'études ;

– les facteurs subis par l'établissement :

- attractivité d'établissements voisins ;
- orientation vers une série ou une option non proposée par l'établissement.

C'est pour tenir compte de ce dernier facteur, lié aux structures des établissements que l'on considère, dans le calcul du taux d'accès attendu des lycées d'enseignement général et technologique, le type de formations offertes.

Taux de mentions constaté

Le taux de mentions au baccalauréat est la proportion, parmi les élèves présents à l'examen, de ceux qui ont obtenu une mention (assez bien, bien ou très bien). Le taux constaté de mentions se calcule de la même manière que le taux de réussite.

Taux attendus et valeurs ajoutées

La DEPP a mis au point un modèle statistique⁴ de calcul des taux attendus de chaque lycée. Il permet de simuler, pour chaque élève, sa probabilité d'obtenir le baccalauréat, d'accéder au niveau supérieur ou d'obtenir une mention, en fonction de ses caractéristiques (âge, niveau scolaire à l'entrée en seconde⁵, origine sociale et sexe) et des caractéristiques du lycée dans lequel il évolue. Le calcul de cette probabilité est réalisé en considérant que l'élève est scolarisé dans un établissement ne contribuant ni plus ni moins que la moyenne des établissements à la réussite scolaire de ses élèves.

Une fois obtenues ces probabilités pour chaque élève, il suffit ensuite d'en calculer les moyennes. Pour les taux de réussite ou de mentions, ces moyennes sont calculées au niveau de la série ou du domaine de spécialité. Pour les taux d'accès, elles sont calculées par « niveau » (2^{nde}, 1^{ère}, terminale). Ces moyennes de probabilités sont ce qu'on appelle les taux attendus.

Le taux de réussite attendu pour l'établissement est ensuite obtenu en faisant la moyenne des taux de réussite attendus par série, pondérés par l'effectif d'élèves présents au baccalauréat. C'est la même chose pour le **taux de mentions attendu**.

De la même façon, la moyenne des probabilités d'accès au niveau supérieur de tous les élèves d'un niveau, donne le taux attendu d'accès au niveau supérieur. **Le taux d'accès attendu de première au baccalauréat** est le produit des taux d'accès attendus de première en terminale et de terminale au baccalauréat. **Le taux d'accès attendu de la seconde au baccalauréat** est le produit des taux d'accès attendus de seconde en première et de première au baccalauréat.

Pour chaque indicateur, taux de réussite, taux d'accès ou taux de mentions, la **valeur ajoutée** de l'établissement est la différence entre le taux constaté de l'établissement et le taux attendu.

$\text{Valeur ajoutée} = \text{taux constaté} - \text{taux attendu}$
--

⁴ La mise en œuvre du modèle se base sur des théories statistiques élaborées et fait appel à des procédures de calculs longues et complexes qui ne peuvent être reproduites « à la main ». Il n'est donc pas possible d'explicitier dans le présent document les formules de calcul.

⁵ Lorsque la note individuelle d'un élève au brevet n'est pas retrouvée, elle est imputée par la note moyenne des élèves de sa série ou de son établissement. Afin de neutraliser l'impact des variations de la notation au brevet d'une année à l'autre, ces notes sont harmonisées de manière à ce que la moyenne nationale soit égale à 10 quelle que soit l'année de passage du brevet.

collection

Notes Statistiques

thématique

Statistiques

titre

Indicateurs de résultats des lycées (IVAL)
Baccalauréat Général - Technologique
et Professionnel
2018

conception, réalisation et diffusion

Division Statistique et Evaluation (DSE)
dse@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 5 ex.

pour plus d'informations

<http://www.ac-clermont.fr/etudes-stats/>

n°ISSN

2259-3845



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

